

Février 2014



Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte

Rapport d'activité 2013



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

Contributeurs : Chantal Labruyère (Céreq), Charline Babet, Sabine Bessière, Yannick Croguennec (Dares), Hélène Rambourg (Pôle emploi), Yohan Baillieul (PSAR Lille), Nathalie Tessier (Seeidd), Pierre Greffet, Sophie Margontier, Céline Randriambololona (SOeS).

1- L'observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte	5
1.1- Les missions.....	5
1.2- Les membres de l'observatoire	5
1.3- L'organisation.....	6
1.4- Le programme de travail	6
2- Les Rendez-vous des métiers de l'économie verte sur 2013	7
2.1- Les dynamiques de territoires en faveur des métiers de la transition écologique.....	7
2.2- Les métiers de la filière éco-électrique	7
3- Les travaux 2013 des ateliers.....	8
3.1- L'atelier 1 : Identification du périmètre de référence des emplois de l'économie verte et modalités de suivi statistique de ces emplois	8
3.1.1- La mise à jour de l'emploi dans les activités de l'économie verte	8
3.1.2- La méthode de régionalisation des emplois dans les éco-activités.....	10
3.1.3- La régionalisation de l'emploi dans les métiers verts et verdissants	11
3.1.4- Les limites du recensement de la population.....	11
3.1.5- Le croisement secteurs/professions	11
3.2- L'atelier 2 : Impacts macro-économiques et sectoriels de l'économie verte sur l'emploi ...	12
3.2.1- Présentation de la société Trendeo et de l'Observatoire de l'investissement.....	13
3.2.2- Constats a priori.....	14
3.2.3- Expertise à partir d'un échantillon de données.....	14
3.2.4- Conclusions et recommandations.....	15
3.3- L'atelier 3 : Métiers, marché du travail, recrutements et mobilité.....	16
3.3.1- La consultation des représentants des branches professionnelles	16
3.3.2- L'identification des métiers verts et verdissants	17
3.3.3- Le dénombrement des emplois.....	19
3.3.4- Le marché du travail des métiers verts et verdissants	21

3.3.5- Les recrutements et la mobilité	22
3.4- L'atelier 4 : observations et diagnostics régionaux	23
3.4.1- Les échanges sur la méthode de régionalisation des emplois réalisée par l'observatoire au niveau national	23
3.4.2- Le suivi des travaux en régions sur l'adaptation des métiers à la transition vers l'économie verte	24
3.4.3- L'appropriation des résultats nationaux par les régions	24
3.4.4- Les outils à disposition de l'atelier 4	25
3.5- L'atelier 5 : la relation emploi-formation dans les métiers de l'économie verte	25
3.6- Le Comité national de pilotage	26
3.7- La diffusion des travaux.....	27
3.7.1- Publication.....	27
3.7.2- Les fiches PDF.....	27
3.7.3- Internet.....	27
3.7.4- Extranet.....	28
Annexe 1 : Définitions et périmètres	29
Annexe 2 : Liste des produits de l'économie verte par domaine avec les secteurs et les branches de rattachement	31
Annexe 3 : Liste des professions verdissantes dans la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles	41
Annexe 4 : Etat des lieux des observations et diagnostics des emplois et métiers de l'économie verte en régions	44

1- L'observatoire national des emplois et métiers de l'économie

verte

L'observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte (initialement appelé « Observatoire national des emplois et métiers liés à la croissance verte ») a été créé au printemps 2010. Il est issu du Plan national de mobilisation des filières et des territoires¹ pour la croissance verte (programme 1) présenté lors de la conférence nationale sur les métiers de la croissance verte du 28 janvier 2010. Ce Plan constituait le premier volet du pacte de solidarité écologique dont l'un des objectifs était de réussir l'adaptation des compétences aux mutations technologiques, économiques et sociales liées au Grenelle de l'environnement et plus généralement à l'ambition de l'économie durable et solidaire.

L'observatoire a donc été mis en place afin d'identifier et de mieux cerner les emplois de l'économie verte dans un contexte de réorientation de notre modèle économique national. Ses travaux s'inscrivent pleinement dans le contexte actuel de transition écologique et énergétique.

1.1- Les missions

L'observatoire a pour but d'offrir un diagnostic partagé et centralisé de méthodes et de chiffrages sur les emplois, métiers et formations de l'économie verte. Il doit mettre en place le suivi statistique, les modes d'observation au niveau national, ainsi qu'une déclinaison spécifique des travaux au niveau régional, dans le cadre des observatoires existants. Il est un lieu de concertation, de partage d'information et de coordination. **Ses travaux s'inscrivent dans une démarche partenariale.**

Il doit notamment :

- a) identifier et mesurer les activités économiques, les emplois et les métiers liés à l'économie verte ;
- b) créer un suivi statistique des emplois et métiers de l'économie verte, en lien avec les travaux équivalents effectués au niveau international ;
- c) fournir une analyse des impacts de l'économie verte (y compris les impacts négatifs) sur l'ensemble de l'économie ;
- d) examiner les évolutions sociodémographiques des emplois concernés par les activités sus mentionnées ;
- e) analyser les types de recrutements, internes ou externes ;
- f) identifier les compétences requises et les formations nécessaires pour répondre aux besoins des employeurs et accompagner les personnes concernées par ces changements ;
- g) identifier les possibilités de déclinaison territoriale des analyses conduites.

L'observatoire produit annuellement un bilan de son activité, comprenant notamment une synthèse de ses résultats d'observation.

1.2- Les membres de l'observatoire

L'observatoire est animé par le Service de l'observation et des statistiques (SOeS) du Commissariat général au développement durable (CGDD). Il est constitué de représentants du ministère chargé de

¹ Ce plan s'intitule désormais : « Plan national de mobilisation pour les emplois et les métiers dans l'économie verte ».

l'Ecologie (CGDD/Service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du développement durable, Délégation au développement durable), de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), de Pôle emploi, du Centre d'études et de recherche sur l'emploi et les qualifications (Céreq), de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (Afp), du Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP), de la Direction générale du Trésor (DGT), de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), de l'Alliance Villes Emploi (AVE), du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), des observatoires régionaux de l'emploi et de la formation (Oref ou équivalents).

Il est également prévu une représentation des observatoires prospectifs des métiers et des qualifications des branches professionnelles (OPMQ).

1.3- L'organisation

L'observatoire est composé d'un comité de pilotage plénier et de cinq groupes de travail.

1.4- Le programme de travail

Les travaux menés par l'observatoire se rattachent à cinq axes de travail :

- Le périmètre des activités de l'économie verte et le suivi statistique des emplois ;
- Les impacts sectoriels et macro-économiques de l'économie verte sur l'emploi ;
- Les professions des actifs en emploi : périmètre, caractéristiques et évolutions ;
- Le marché du travail, les recrutements et les mobilités ;
- La relation emploi-formation dans les métiers de l'économie verte avec l'analyse des compétences.

Cinq groupes de travail distincts ont été créés :

- **Atelier 1**, animé par le SOeS : identification des emplois et évaluation du nombre d'emplois directement liés aux activités de l'économie verte ;
- **Atelier 2**, animé par le CGSP : impact macro-économique global sur l'emploi lié à l'économie verte ;
- **Atelier 3**, animé par Pôle emploi : métiers, recrutements et mobilité. Il s'agit de traiter les évolutions des emplois par profession, les recrutements et mobilités, les différentes catégories de publics et les tensions sur le marché du travail ;
- **Atelier 4**, animé par la sous-direction de l'intégration des démarches de développement durable par les acteurs économiques (IDDDAE) du CGDD : animation et échanges sur l'activité d'observation et de diagnostic des emplois de l'économie verte en régions avec les observatoires régionaux de l'emploi et de la formation (Oref) et des représentants des autres ateliers ;
- **Atelier 5**, animé par le Céreq et l'Afp : analyse de la relation emploi-formation dans les métiers de l'économie verte.

A partir de périmètres et de définitions partagés sur l'économie verte, ce programme de travail est constitué d'un ensemble de travaux d'études, de méthodes d'analyse et de suivis statistiques portant sur les déterminants macro-économiques, les évolutions de l'emploi et des qualifications, les écarts entre les besoins de l'appareil productif et les disponibilités en main d'œuvre, quantitatives et qualitatives. L'observatoire n'a pas à fournir d'évaluation de l'efficacité des dispositifs et mesures mis en œuvre dans le champ de l'économie verte ni à formuler des propositions ou des recommandations. Il n'est pas non plus en charge de définir des référentiels de formation.

2- Les Rendez-vous des métiers de l'économie verte sur 2013

Le Commissariat général au développement durable a poursuivi son travail régulier de communication à l'attention des acteurs du domaine, comme les représentants des organisations professionnelles et des partenaires sociaux, mais aussi les experts techniques des questions métiers, emplois et formation et enfin les représentants des institutions publiques (État, collectivités territoriales et diverses agences publiques). Dans cet objectif de diffusion des travaux et de partage d'informations, deux rendez-vous ont été organisés sur l'année 2013 sur les thèmes des « territoires et économie verte » le 8 avril 2013 et « métiers de la filière éco-électrique » le 24 juin 2013.

2.1- Les dynamiques de territoires en faveur des métiers de la transition écologique

Le 7^e « Rendez-vous des métiers de l'économie verte », qui s'est tenu le 8 avril 2013 en présence de 80 participants, a porté sur le thème des « dynamiques de territoires en faveur des métiers de la transition écologique ».

Les « Territoires » y ont été envisagés sous les angles à la fois géographique et de la gouvernance territoriale. L'angle géographique est important à aborder car chaque territoire présente des atouts et faiblesses qui leur sont propres, un tissu économique original, une présence ou non d'éco-entreprises; c'est au sein d'un territoire que devront être accompagnées les évolutions des métiers ainsi que les éventuels déplacements géographiques et/ou sectoriels des salariés. Les aspects de gouvernance sont, quant à eux, liés aux questions de l'économie, du développement territorial, aux entreprises, à l'emploi – formation, avec à l'appui, des acteurs et des outils très nombreux ; l'enjeu principal consiste à les mobiliser efficacement, ce qui implique de partager des constats, de mutualiser des outils de concertation ou de coopération et d'identifier les financements croisés.

Ces thématiques ont été illustrées par les expérimentations des régions Nord - Pas-de-Calais et Alsace et du bassin d'emploi du Grand Nancy, au travers d'un dialogue entre collectivité régionale, Dreal, Direccte, Maison de l'Emploi, Centre de développement des éco-entreprises et Insee. De son côté, Pôle emploi a présenté ses expérimentations de reconversion de demandeurs d'emploi vers des métiers de l'environnement, en écho aux ministères en charge du Travail et de l'Écologie évoquant leur démarche 2013 - 2014 pour l'accompagnement des transitions professionnelles.

Les actes de ces rencontres sont disponibles sur le site Internet du ministère, rubrique « Les métiers dans l'économie verte - Zoom sur les métiers de l'économie verte » à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Zoom-sur-Territoires-et-metiers-de.html>

2.2- Les métiers de la filière éco-électrique

Le 8^e « Rendez-vous », intitulé « les métiers de la filière éco-électrique », s'est tenu le lundi 24 juin 2013. En première partie de séance, les enjeux de la filière ont été présentés au travers des études menées par le Groupe Alpha. La deuxième partie s'est attardée sur les adaptations possibles des métiers et des compétences de la filière en reprenant les résultats des travaux du comité de domaine « systèmes éco-électrique » du plan national d'adaptation des métiers de l'économie verte.

La filière éco-électrique, qui s'étend de la production à la consommation de l'énergie, en passant par son transport, sa distribution, son stockage et sa transformation, est en pleine métamorphose notamment en raison de sa situation au carrefour de différentes technologies liées à l'électricité ou aux technologies de l'information et de la communication, elles aussi en pleine mutation.

Pour illustrer ces observations, Jean Luc Thomas, professeur titulaire de la chaire d'électrotechnique au CNAM, a présenté une initiative expérimentale et originale dans le domaine des *Smart grids* en Vendée.

La perspective du déploiement des réseaux électriques intelligents et l'essor de « l'efficacité énergétique » sont des enjeux fondamentaux pour l'avenir de la filière, aussi bien en termes de développement économique que d'impact sur les métiers et les compétences. Le développement du secteur de l'efficacité énergétique par exemple va induire de nouveaux besoins dans les métiers liés au diagnostic et à la performance énergétique des bâtiments (installations mais aussi gestion active du bâtiment).

3- Les travaux 2013 des ateliers

3.1- L'atelier 1 : Identification du périmètre de référence des emplois de l'économie verte et modalités de suivi statistique de ces emplois

L'atelier 1 s'est réuni une fois au cours de l'année 2013. Les travaux d'élaboration d'une méthodologie de régionalisation des emplois dans les éco-activités, engagés en 2011, se sont poursuivis sur 2013.

Par ailleurs, comme tous les ans depuis 2010, les chiffres d'emploi dans les activités de l'économie verte ont été mis à jour.

3.1.1- La mise à jour de l'emploi dans les activités de l'économie verte

En 2011, les activités de l'économie verte occupent plus d'un million d'emplois en équivalent temps plein (ETP), en augmentation de 6,4 % par rapport à 2010 et de 2,9 % par an en moyenne entre 2008 et 2011. **Les éco-activités comptabilisent 453 700 ETP en 2011 (+6,5 %)**. La production des activités de l'économie verte est en hausse, quant à elle, de 6 % par rapport à 2010 pour atteindre un peu plus de 159 milliards d'euros en 2011.

L'évolution de l'emploi entre 2010 et 2011 résulte principalement du dynamisme observé dans le secteur des énergies renouvelables (+23,3 %), notamment dans le photovoltaïque ; dans les transports (+20,8 %), particulièrement l'entretien et la réparation des véhicules légers ; dans la maîtrise de l'énergie (+19,6 %) et dans la réhabilitation des sols et des eaux (+15 %), il s'agit en particulier des conversions en agriculture bio.

Le périmètre des emplois dans les activités de l'économie verte est resté constant sur les quatre années de chiffrage (de 2008 à 2011) afin d'opérer un suivi statistique. Il pourrait par la suite être modifié en fonction de l'extension du champ des produits « favorables », des nouvelles technologies et réglementations. Le suivi statistique imposera néanmoins une mesure de l'évolution à périmètre constant.

Des évolutions méthodologiques dans le calcul de l'emploi dans les activités de l'économie verte ont toutefois été opérées en 2013. Les données ont pu être réropolées selon cette nouvelle méthode depuis 2008. Ces évolutions résultent :

- de l'intégration d'une nouvelle source de données (DGFIP) selon le manuel de collecte (provisoire) d'Eurostat relatif au futur règlement européen ;
- de l'utilisation de la source Esane (élaboration des statistiques annuelles d'entreprise) de l'Insee, qui permet de calculer directement les ratios sectoriels de production par ETP.

Le changement de méthode n'a pas modifié l'évolution des emplois entre 2010 et 2011 mais seulement le niveau. En 2010, avec le changement de méthode, le niveau d'emploi est passé de 962 000 ETP à 944 500 ETP.

L'emploi dans les activités de l'économie verte en 2011

En équivalent temps plein

	Services	Fabrication industrielle	Travaux publics, construction	Emploi en 2011 (p)	Évolution 2011/2010
Eco-activités	316 500	42 500	94 700	453 700	6,5%
Protection de l'environnement				248 000	3,3%
Pollution de l'air	5 400	2 700		8 100	2,5%
Eaux usées	36 600	6 700	26 200	69 500	-6,5%
Déchets	80 500	3 000	2 900	86 400	5,4%
Déchets radioactifs	2 400	1 200		3 600	2,9%
Réhabilitation des sols et eaux	54 500			54 500	15,0%
Bruit		600	11 500	12 100	4,3%
Nature, paysage, biodiversité	13 800			13 800	3,8%
Gestion des ressources				138 100	15,0%
Gestion durable de l'eau		3 300	3 800	7 100	-5,3%
Récupération	32 400	700		33 100	1,5%
Maîtrise de l'énergie		6 500	17 300	23 800	19,6%
Energies renouvelables	23 300	17 800	33 000	74 100	23,3%
Activités transversales				67 600	2,4%
Services généraux publics	35 100			35 100	2,0%
R&D	19 100			19 100	4,4%
Ingénierie	13 400			13 400	0,8%
Activités périphériques	205 800	110 500	234 800	551 100	6,3%
Production et distribution d'eau	28 100	3 300	3 800	35 200	-5,4%
Gestion des espaces verts	37 000			37 000	1,9%
Transports	3 700	103 000	43 300	150 000	20,8%
Autres activités de la gestion des ressources	137 000	4 200	187 700	328 900	2,6%
Total				1 004 800	6,4%

Note : (p) = provisoire. Les séries sur le transport et Gestion des espaces verts ont été révisées en 2012 suite à l'introduction de nouvelles sources. Les séries sur les éco-activités ont été complètement revues dans l'optique de l'obligation de rapportage à Eurostat.

Source : SOeS.

La production dans les activités de l'économie verte en 2011

En millions d'euros

	Services	Fabrication industrielle	Travaux publics, construction	Production en 2011 (p)	Evolution 2011/2010
Eco-activités	60 000	9 800	10 400	80 200	8,5%
Protection de l'environnement				42 000	4,0%
Pollution de l'air	900	500		1 400	-12,5%
Eaux usées	8 300	1 900	4 900	15 100	-1,9%
Déchets	14 200	700	300	15 200	3,4%
Déchets radioactifs	600	300		900	12,5%
Réhabilitation des sols et eaux	6 200			6 200	24,0%
Bruit		200	1 800	2 000	11,1%
Nature, paysage, biodiversité	1 200			1 200	9,1%
Gestion des ressources				28 500	16,8%
Gestion durable de l'eau		900	700	1 600	14,3%
Récupération	9 400	200		9 600	21,5%
Maîtrise de l'énergie	2 000	1 400		3 400	3,0%
Energies renouvelables	7 500	3 700	2 700	13 900	17,8%
Activités transversales				9 700	6,6%
Services généraux publics	3 500			3 500	2,9%
R&D	3 400			3 400	9,7%
Ingénierie	2 800			2 800	7,7%
Activités périphériques	29 900	24 400	25 100	79 400	3,5%
Production et distribution d'eau	6 800	900	700	8 400	1,2%
Gestion des espaces verts	3 100			3 100	6,9%
Transports	800	22 700	6 800	30 300	9,8%
Autres activités de la gestion des ressources	19 200	800	17 600	37 600	-0,8%
Total	89 900	34 200	35 500	159 600	6,0%

Note : (p) = provisoire. Les séries sur les éco-activités ont été complètement revues dans l'optique de l'obligation de rapportage à Eurostat.

Source : SOeS.

Ces chiffres sont disponibles sur le site Internet du SOeS :

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>, rubrique « Sujets transversaux » > « Développement durable » > « Economie verte et équitable » > « Observatoire des emplois et métiers de l'économie verte ».

3.1.2- La méthode de régionalisation des emplois dans les éco-activités

Pour rappel, l'estimation des emplois dans les activités de l'économie verte, basée sur celle des éco-activités, comporte deux étapes :

1- L'identification des produits (biens ou services) qui définissent le périmètre des activités de l'économie verte à l'aide de la classification des produits français (CPF). La nomenclature NAF rév.2 permet, quant à elle, d'identifier les activités associées à ces produits.

2- L'estimation de l'emploi par produit : pour chaque produit identifié, une estimation de l'emploi est réalisée à partir du ratio de productivité (chiffre d'affaires par emploi) observé au niveau de la branche d'activité correspondante.

Or, cette méthode ne permet pas de fournir des estimations par région, les données n'étant pas disponibles à ce niveau. Au-delà de la démarche sectorielle proposée dans un premier temps pour pallier cette difficulté², le SOeS a mis en place une seconde méthode de chiffrage de l'emploi environnemental par région basée sur le champ des éco-activités. Celle-ci vise à répartir les emplois dans les éco-activités dans chaque région ; l'objectif final étant de ventiler l'ensemble des ETP de l'économie verte au niveau régional.

La méthodologie de régionalisation de l'emploi n'est pas applicable de la même façon pour tous les domaines des éco-activités ; elle diffère selon qu'il s'agisse des activités industrielles, des services, des ENR... puisqu'elle fait appel à des sources de données différentes.

Dans un premier temps, le travail de régionalisation a porté sur le secteur de la fabrication industrielle des éco-activités pour lequel les données ont été mobilisées rapidement. Cette partie est finalisée.

Deux méthodologies ont ensuite été identifiées pour la régionalisation de l'emploi dans les services industriels :

- l'une basée sur l'enquête annuelle de production (EAP) de l'Insee croisée avec la source CLAP -connaissance locale de l'appareil productif- (méthode que l'on applique déjà pour les biens industriels). Les chiffres d'emploi sont directement accessibles ; en revanche, cette source nécessite d'utiliser les APET (activité principale des établissements) qui ne sont plus mises à jour depuis 2008 ;

- l'autre basée sur CLAP uniquement et qui consiste à répartir l'emploi dans les éco-activités par région proportionnellement aux effectifs présents dans la région pour la NAF concernée.

Malgré ces avancées, l'objectif de ventiler au niveau régional l'ensemble des emplois dans les éco-activités et *in fine* dans les activités de l'économie verte n'est pas réalisable sauf à conduire un investissement méthodologique lourd.

Néanmoins, à défaut de fournir les chiffres régionaux d'emploi sur l'ensemble des domaines des éco-activités, *a fortiori* sur les activités de l'économie verte, l'atelier 1, en particulier le SOeS, se propose de répondre, au cas par cas, à la demande des régions sur les secteurs de la fabrication industrielle,

² La méthode est décrite dans le document de travail « Approche sectorielle en vue d'une analyse localisée des emplois de la croissance verte », disponible depuis l'extranet de l'observatoire.

des services industriels et sur les énergies renouvelables. Ce nouveau positionnement a été présenté aux représentants régionaux lors de la réunion de l'atelier 4 en novembre 2013.

3.1.3- La régionalisation de l'emploi dans les métiers verts et verdissants

Concernant le périmètre des métiers verts et verdissants, les données d'emploi, au niveau national, sont observées par profession dans la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) à partir du recensement de la population (RP).

Le recensement de la population (RP)

La source de données utilisée/recommandée par l'Insee pour le chiffrage des emplois dans les professions vertes et verdissantes (voir p.20) aux niveaux national et régional est le recensement de la population (RP).

Le Pôle service de l'action régionale (PSAR) de Lille (Insee) a déjà expertisé cette source sur les professions vertes (travaux 2012). Des recommandations méthodologiques pour les régions en ont découlé : elles ont été présentées lors des ateliers de l'observatoire et sont disponibles auprès des directions régionales de l'Insee. Elles seront complétées par une expertise des professions verdissantes au niveau régional sur 2013-2014.

Les déclarations annuelles des données sociales (DADS)

Une autre source de données, les DADS, a fait l'objet d'un début d'analyse en 2013 (sur les données 2009-2010). Les DADS pourraient aider à affiner la caractérisation des professions vertes et verdissantes et obtenir des informations sur les établissements employeurs.

Les premiers travaux de mesure de l'emploi, réalisés par le PSAR de Lille, dans les professions vertes à partir des DADS confirment des résultats très différents en volume et en structure par rapport au RP. La codification des PCS dans les DADS semble *a priori* poser question, notamment pour l'année 2009, première année de codification des PCS fines dans les DADS. Les travaux d'exploration nécessitent d'être poursuivis.

3.1.4- Les limites du recensement de la population

Les travaux d'expertise du PSAR de Lille sur les sources de données RP versus DADS confirment l'intérêt d'utiliser le RP pour chiffrer l'emploi, aux niveaux national et régional, d'autant que cette donnée est accessible à tous.

Les problèmes de robustesse liés au recensement concernent surtout les croisements fins (les PCS vertes portant sur de faibles volumes d'emploi) et les régions à faible volume d'emploi.

L'atelier 1 prévoit de travailler sur les intervalles de confiance sur le niveau national et les croisements des PCS avec des caractéristiques telles que le genre, les conditions d'emploi... pour s'assurer de la robustesse des données.

3.1.5- Le croisement secteurs/professions

A partir du chiffrage de l'emploi dans les professions vertes et verdissantes (ateliers 1 et 3) et de l'identification des secteurs d'activité de l'économie verte, la Dares a réalisé le croisement secteurs*professions. Il s'agit d'une répartition des emplois dans les professions vertes et verdissantes selon les activités de l'économie verte.

En 2010, 140 000 personnes occupent une « profession verte »³ (voir p.20). Elles sont particulièrement exercées dans des établissements dont l'activité principale est liée à l'environnement. Plus précisément, la moitié des professions vertes se retrouve dans les éco-activités : 32 % dans des établissements dont l'activité principale concerne la protection de l'environnement, 15 % dans des établissements dont l'activité porte sur la gestion des ressources naturelles. Les établissements produisant des biens et services favorables à la protection de l'environnement ou à la gestion des ressources naturelles (activité périphérique) emploient environ une profession verte sur huit. Enfin, 39 % des professions vertes sont exercées dans d'autres secteurs d'activité.

Répartition des emplois dans les professions vertes et verdissantes selon les activités de l'économie verte en 2010

Activité principale de l'entreprise	Professions vertes		Professions verdissantes		Ensemble des professions	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Activités de l'économie verte	85 000	61	1 243 000	34	5 112 000	19
Eco-activités	69 000	49	779 000	21	3 838 000	14
<i>dont : protection de l'environnement</i>	45 000	32	313 000	9	2 698 000	10
<i>gestion des ressources naturelles</i>	21 000	15	331 000	9	774 000	3
<i>activités transversales</i>	3 000	2	135 000	4	366 000	1
Activités périphériques favorables à la protection de l'environnement ou à la gestion des ressources naturelles	16 000	11	464 000	13	1 274 000	5
Autres activités	55 000	39	2 421 000	66	21 582 000	81
Total	140 000	100	3 664 000	100	26 694 000	100

Champ : Personnes résidant en France entière.

Note : Le périmètre des professions verdissantes est celui correspondant à l'estimation basse. Les effectifs sont arrondis au millier près. Par conséquent, la somme des pourcentages peut différer de 100 %.

Source : Insee, recensement de la population 2010 – Traitement : Dares.

Les professions verdissantes sont moins présentes dans les activités liées à l'environnement que les professions vertes : environ une sur cinq est exercée dans les éco-activités, généralement dans la construction (travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation par exemple) ou l'administration publique (notamment pour les professions d'animateur socioculturel et de loisirs, de technicien des travaux publics, de jardinier). Les activités périphériques favorables à la protection de l'environnement ou à la gestion des ressources naturelles concentrent plus d'une profession verdissante sur dix. En définitive, les deux tiers des professions verdissantes se retrouvent dans les secteurs d'activité sans lien avec l'environnement (autres activités de construction, transport, commerce, etc.).

3.2- L'atelier 2 : Impacts macro-économiques et sectoriels de l'économie verte sur l'emploi

Pour rappel, l'objectif initial de l'atelier 2 est d'évaluer, mesurer et analyser les impacts sectoriels et macro-économiques de l'économie verte sur l'emploi.

En 2013, l'atelier 2 s'est réuni une fois. Cette réunion a été l'occasion d'auditionner le représentant de la société Trendeo au sujet de son Observatoire de l'investissement⁴.

Les éléments qui suivent sont issus d'une évaluation des travaux de l'Observatoire des investissements par le SOeS.

³ Les évolutions d'emploi avec le recensement de la population ne sont pas réalisables d'une année sur l'autre. Compte tenu du changement méthodologique de cette source, il est nécessaire d'avoir cinq années glissantes de données pour effectuer une comparaison. L'évolution de l'emploi (2006-2011) dans les professions de l'économie verte sera obtenue avec les données 2011 du recensement de la population.

⁴ <http://www.observatoire-investissement.fr>

3.2.1- Présentation de la société Trendeo et de l'Observatoire de l'investissement

David Cousquer, gérant de Trendeo, était précédemment directeur des études à l'AFII où il avait mis en place une veille sur les investissements des entreprises étrangères en France réalisée grâce au moissonnage automatisé d'informations sur le web.

La société Trendeo a été créée en 2007 sur le même principe mais étendu à toutes les entreprises et quel que soit le mouvement (investissement ou désinvestissement).

Les investissements captés sont mesurés en emplois.

L'Observatoire de l'investissement a été créé par Trendeo en janvier 2009 et mis en service en juillet de la même année. L'objectif de cette base de données, accessible par abonnement, est de recenser et structurer, en temps réel, à travers plus de 4 500 sources d'informations, toute l'information sur les investissements et désinvestissements en France. Ceci, dès lors que ces investissements et désinvestissements sont réputés entraîner des recrutements ou, en sens inverse, des suppressions d'emplois.

Concrètement il s'agit d'un moissonnage automatisé d'informations portant sur des déclarations de suppressions ou créations d'emplois à partir de sources web variées : presse quotidienne nationale et régionale, presse magazine, journaux et revues économiques, sites de fédérations professionnelles, sites web liés à un secteur particulier (réseaux de franchises...), sites syndicaux ; le seuil de déclenchement étant fixé à 5 emplois.

Dans les faits, si le groupe Carrefour annonce par le biais du journal « la République du Centre » la création d'un « Drive » dans la commune de Gien dans le Loiret avec la création possible de 8 emplois, Trendeo va affecter +8 emplois nets à cet établissement et inversement pour les fermetures d'établissements.

L'information collectée est structurée sur un certain nombre de variables : Siret de l'établissement, code APE, activité, description du projet, géolocalisation, code d'activité (NAF), zone d'emploi, filière...

Quatre salariés sont affectés à l'alimentation de la base de données et quarante clients sont abonnés à ce jour (Xerfi, Ania, FO, Min. Industrie, Datar, Afii, BPI...).

Lorsque le montant de l'investissement n'est pas précisé explicitement dans l'annonce collectée, celui-ci est estimé en appliquant un ratio au nombre d'emplois annoncés en fonction du type de l'activité.

Quotidiennement, ce sont de 20 à 30 fiches recensant des mouvements qui sont créées. Sur l'année 2012, la base totalisait 7 531 fiches.

L'abonnement permettant d'accéder à la base de données et de procéder à des extractions sous forme de fichiers Excel représente un montant annuel variant de 3 500 à 7 500€.

Les données diffusées par la société Trendeo sur le sujet des emplois verts ont fait, par le biais de son Observatoire de l'investissement, l'objet de nombreuses reprises par la presse :

2/4/2013 : Le Figaro - « Les emplois verts restent difficiles à dénombrer »

29/7/2011 : Libération – « Les énergies renouvelables font faux boom »

29/4/2011 : Actu Environnement – « Les secteurs « verts » enregistreraient une baisse des emplois »

28/4/2011 : L'Expansion – « Attention danger sur la croissance verte »

4/3/2011 : Le Monde – « L'économie verte génère peu d'emplois en France »

12/4/2010 : Libération – « La dynamique renouvelable » et « L'emploi vert ne connaît pas la crise »

1/4/2010 : Le Parisien – « Le développement durable va-t-il sauver l'emploi ? »

24/11/2009 : La Tribune – « Une filière verte prometteuse »

3.2.2- Constats a priori

Le premier constat est que la série de données produite par l'Observatoire de l'investissement n'est pas comparable à des données d'évolution de l'emploi. Elle en donne une vision plus étroite et liée à l'investissement visible : du fait du mode de collecte retenu, la base ne peut comptabiliser que les événements que la presse ou les sites web mentionnent. Les créations d'auto-entreprises ou de très petites sociétés, les recrutements silencieux de quelques salariés supplémentaires, les licenciements de quelques salariés dans de grands groupes, tous ces événements peuvent ainsi passer inaperçus.

La base permet en revanche de suivre en temps réel la conjoncture nationale, ou bien d'analyser des tendances régionales ou sectorielles.

D'un point de vue qualitatif, l'indicateur conjoncturel sur l'emploi produit par Trendeo serait assez corrélé à celui trimestriel publié par l'Insee⁵.

3.2.3- Expertise à partir d'un échantillon de données

À partir d'un échantillon de la base fourni par Trendeo le 25 mars 2013, le SOeS a pu produire une expertise rapide.

Cet échantillon était limité aux « filières vertes » identifiées par Trendeo :

1. Le solaire : thermique ou photovoltaïque ;
2. L'éolien : terrestre ou offshore ;
3. Le recyclage et la dépollution : tous les projets de recyclage et valorisation des déchets, de dépollution et de filtrage des sols et de l'eau ;
4. L'éco-construction et les biomatériaux : les plastiques et composites végétaux et les constructions écologiques ;
5. La valorisation de la biomasse par méthanisation : production d'énergie à partir de déchets organiques ou végétaux ;
6. L'utilisation du bois pour chauffage : toutes les activités utilisant le bois comme source de chaleur, incluant les granulés de bois (« pellets ») ;
7. Les biocarburants à base d'algues ou de céréales ;
8. La géothermie et l'aérothermie (pompes à chaleur) ;
9. Le véhicule électrique : vélo, camion ou automobile.

Sur une période couvrant les annonces parues entre le 1^{er} janvier 2009 et le 7 mars 2013, 930 mouvements ont été enregistrés sur l'ensemble du territoire DOM compris.

Il a été possible, à partir des données fournies, de calculer des soldes nets d'emploi sur le périmètre considéré :

- + 5 977 en 2009 ;
- + 4 269 en 2010 ;
- + 3 039 en 2011 ;
- + 324 en 2012.

La forte fluctuation entre 2011 et 2012 ne s'explique pas *a priori* par un biais de mesure lié au nombre de mouvement captés au cours de l'année, respectivement 236 et 211. L'origine serait plutôt conjoncturelle avec une très forte proportion de destructions d'emplois dans les projets pour 2012 : 30 % pour un total de 4 213 emplois comptés comme détruits (contre 19,5 % et un total de 1 576 emplois comptés comme détruits en 2011).

⁵ <http://www.trendeo.net/2011/10/24/les-donnees-de-lobservatoire-de-linvestissement-de-trendeo-correlees-a-lindicateur-emploi-salarie-de-linsee>

En l'état actuel de complétude de la base, trois facteurs auraient plutôt tendance à en limiter les possibilités d'exploitation à des fins de suivi statistique :

- incomplétude sur les codes Siret des établissements : 12 % des codes Siret sont renseignés ;
- incomplétude sur les codes APE : 9 % des codes APE sont renseignés ;
- incomplétude sur le renseignement des filières concernées : 512 sur 943.

La base exhaustive permet de construire des périmètres d'analyse à la demande, en précisant les filières que l'on souhaite suivre. Il serait ainsi possible de faire coïncider le champ des filières vertes de la base avec celui des éco-activités et activités de l'économie verte suivi par le SOeS par simple ajout des domaines manquants (déchets, assainissement...) dont les données figurent déjà dans la base.

3.2.4- Conclusions et recommandations

À ce stade de l'expertise, l'Observatoire de l'investissement de Trendeo présente les avantages suivants :

- analyse quasi en temps réel ;
- possibilité de réaliser un solde net de l'emploi ;
- information géolocalisée de façon fine (coordonnées x,y des établissements).

Les inconvénients identifiés sont :

- à un niveau micro, l'information peut être inexacte ;
- la base n'est pas exhaustive : du fait de la collecte par moissonnage automatisé, seuls les mouvements annoncés sur le web sont captés.

Tout en ayant conscience de ses limites, cet outil de suivi conjoncturel de l'emploi et des investissements semble relativement convaincant sur le plan qualitatif. L'expertise menée sur un échantillon de la base exhaustive a permis de lever des doutes sur d'éventuelles complémentarités entre la mesure statistique standardisée à vocation rétrospective telle que mise en œuvre par le SOeS et l'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte pour le suivi des emplois verts et une mesure plus conjoncturelle, en quasi temps réel telle que proposée par Trendeo.

En effet, la mesure des emplois verts au sens de l'emploi dans les éco-activités qui fera l'objet d'une future norme réglementaire européenne reflète des tendances de fond portées principalement par la réglementation et les incitations ou soutiens fiscaux. À l'opposé, cette métrique capte insuffisamment les signaux faibles qui permettent d'anticiper les tendances du marché : innovations, appels d'offres publics par définition absents des nomenclatures statistiques. Comme le démontre son utilisation par le cabinet Xerfi pour ses études sectorielles, l'Observatoire de l'investissement de la société Trendeo est particulièrement bien placé sur cette partie – minoritaire – de l'économie verte.

En outre, l'information géolocalisée fournie par Trendeo permettrait d'enrichir les travaux de l'ONEMEV par des analyses sectorielles fines au niveau des territoires y compris au niveau des bassins d'emplois.

La souscription d'un abonnement à l'Observatoire de l'investissement de la société Trendeo (montant annuel de 3 500 à 7 500€) en vue de l'exploitation à des fins de suivi conjoncturel et d'analyses sectorielles territorialisées représenterait une opportunité d'enrichissement des travaux actuellement menés par l'ONEMEV sur le suivi des emplois environnementaux. Le SOeS contractualisera avec la société Trendeo en 2014 afin d'accéder à sa base de données.

L'observatoire et la conférence environnementale de 2013

La deuxième conférence environnementale s'est tenue en septembre 2013. A l'issue de cette conférence, a été publiée la deuxième feuille de route pour la transition écologique⁶.

Sur le thème de l'emploi, formation et transition écologique, le chantier : « Mieux connaître les effets sur l'emploi de la transition écologique et énergétique pour mieux s'y adapter » mobilise, entre autres, les compétences de l'observatoire :

« 1. Dans la continuité de la conférence sociale, développer les analyses prospectives relatives aux secteurs d'activités, métiers et compétences de la transition écologique, en associant notamment le commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) et l'observatoire national des métiers de l'économie verte (ONEMEV), et en mêlant :

- une approche sectorielle : intégrer une analyse spécifique des compétences liées à la transition écologique et énergétique dans le rapport sur les métiers de demain qui sera partagé entre l'Etat, les Régions et les partenaires sociaux au 1^{er} semestre 2014 ; capitaliser les travaux des observatoires des branches les plus concernées par cette transition et développer des analyses transverses, notamment sur les compétences transférables ;

- et une approche territoriale : intensifier les travaux territoriaux sur les besoins en compétences et en formation.

... ».

Les travaux de l'observatoire pourront également apporter des éléments de réponses à l'objectif de « Valoriser et rendre plus visibles les métiers et les compétences liés à la transition écologique et énergétique » (intégré dans le chantier « Faire de la transition écologique et énergétique un levier d'attractivité et de développement qualitatif de l'emploi et de la formation »).

3.3- L'atelier 3 : Métiers, marché du travail, recrutements et mobilité

L'atelier 3 s'est réuni cinq fois cette année.

3.3.1- La consultation des représentants des branches professionnelles

Pour rappel, sur le dernier trimestre 2012, l'atelier 3 a lancé une série d'échanges avec les branches professionnelles (organisations professionnelles, observatoires prospectifs des métiers et des qualifications –OPMQ-, OPCA...) afin que ces derniers se reconnaissent dans la liste des métiers verts et verdissants définie par l'observatoire. *In fine*, il s'agit d'asseoir cette liste, de la rendre plus lisible et de la communiquer à un plus large public.

Ainsi, les métiers du transport routier terrestre, de la logistique, du bâtiment, de l'agriculture, de la sylviculture, du paysage, de l'hôtellerie, de l'animation et du loisir ont fait l'objet en 2013 d'une stabilisation des justifications, à partir des éléments communiqués par les branches professionnelles.

Par ailleurs, le groupe de travail a déterminé un ensemble de métiers intervenant dans la chaîne d'activité d'une dizaine d'autres filières. Ces métiers ont été pré-identifiés verts ou verdissants ou sont susceptibles d'être concernés.

Les filières retenues sont : Automobile, Déchets et recyclage, Eau et assainissement, Energie, Systèmes éco-électriques, Systèmes d'information et télécommunications, travaux publics.

⁶ Voir <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Deuxieme-feuille-de-route-pour-la.html>

Les branches professionnelles, OPCA, observatoires de branche seront sollicités sur la base de cette liste en 2014.

Avertissement : Les rencontres avec les représentants des branches ont débuté à l'automne 2012. Les premières réunions ont donné lieu à quelques modifications de la liste des métiers verts et verdissants. Cependant, compte-tenu du nombre important de branches professionnelles et par conséquent des auditions à prévoir, les changements sur la liste des métiers verts et verdissants ne seront pris en compte que dans la liste 2014. De fait, la liste des métiers verts et verdissants en 2013 est celle du 30 novembre 2011. La stabilisation du périmètre sur cette liste permet notamment de poursuivre le suivi statistique des actifs en emploi occupant une profession verte ou verdissante.

3.3.2- L'identification des métiers verts et verdissants

Pour rappel, l'identification des métiers verts et verdissants de la liste arrêtée en novembre 2011 a été réalisée, à dire d'experts, à partir du répertoire opérationnel des métiers et emplois (Rome) géré par Pôle emploi.

Les codes Rome caractérisant les métiers verts et verdissants

La liste des métiers verts et verdissants considérée en 2013 est la même que celle figurant dans le rapport d'activité 2012, datée du 30 novembre 2011 (cf. Avertissement ci-dessus).

11 codes Rome verts et 47 verdissants définissent les métiers de l'économie verte en 2013.

Liste des codes Rome verts et verdissants identifiant les métiers verts et verdissants

Code ROME V3	
A1202 Entretien des espaces naturels	vert
A1204 Protection du patrimoine naturel	Vert
F1613 Travaux d'étanchéité et d'isolation	Vert
H1302 Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels	Vert
H1303 Intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriel	Vert
I1503 Intervention en milieux et produits nocifs	Vert
K2301 Distribution et assainissement d'eau	Vert
K2302 Management et inspection en environnement urbain	Vert
K2303 Nettoyage des espaces urbains	Vert
K2304 Revalorisation de produits industriels	Vert
K2306 Supervision d'exploitation éco-industrielle	Vert
A1203 Entretien des espaces verts	Verdissant
A1205 Sylviculture	Verdissant
A1301 Conseil et assistance technique en agriculture	Verdissant
A1303 Ingénierie en agriculture et environnement naturel	Verdissant
F1101 Architecture du BTP	Verdissant
F1103 Contrôle et diagnostic technique du bâtiment	Verdissant
F1105 Études géologiques	Verdissant
F1106 Ingénierie et études du BTP	Verdissant
F1201 Conduite de travaux du BTP	Verdissant
F1202 Direction de chantier du BTP	Verdissant
F1501 Montage de structures et de charpentes bois	Verdissant

F1503 Réalisation - installation d'ossatures bois	Verdissant
F1602 Électricité bâtiment	Verdissant
F1603 Installation d'équipements sanitaires et thermiques	Verdissant
F1604 Montage d'agencements	Verdissant
F1607 Pose de fermetures menuisées	Verdissant
F1610 Pose et restauration de couvertures	Verdissant
F1611 Réalisation et restauration de façades	Verdissant
F1703 Maçonnerie	Verdissant
G1102 Promotion du tourisme local	Verdissant
G1201 Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	Verdissant
G1202 Animation d'activités culturelles ou ludiques	Verdissant
G1203 Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents	Verdissant
H1204 Design industriel	Verdissant
H1206 Management et ingénierie études, recherche et développement industriel	Verdissant
H1501 Direction de laboratoire d'analyse industrielle	Verdissant
H1503 Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle	Verdissant
I1101 Direction et ingénierie en entretien infrastructure et bâti	Verdissant
I1103 Supervision d'entretien et gestion de véhicules	Verdissant
I1306 Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	Verdissant
I1308 Maintenance d'installation de chauffage	Verdissant
I1604 Mécanique automobile	Verdissant
K1802 Développement Local	Verdissant
K2305 Salubrité et traitement de nuisibles	Verdissant
K2402 Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant	Verdissant
M1101 Achats	Verdissant
M1102 direction des achats	Verdissant
M1809 Information météorologique	Verdissant
N1201 Affrètement Transport	Verdissant
N1301 Conception et organisation de la chaîne logistique	Verdissant
N1302 Direction de site logistique	Verdissant
N4101 Conduite de transport de marchandises sur longue distance	Verdissant
N4102 Conduite de transport de particuliers	Verdissant
N4103 Conduite de transport en commun sur route	Verdissant
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	Verdissant
N4201 Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises	Verdissant
N4202 Direction d'exploitation des transports routiers de personnes	Verdissant

Source : Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte, 30 novembre 2011.

Chaque code Rome rassemble des appellations (voir encadré ci-dessous). Lorsqu'un code Rome est classé en vert ou verdissant, l'ensemble des appellations ne sont pas systématiquement classées comme telles. Il se peut que certaines appellations soient faiblement impactées par l'évolution des gestes professionnels et des compétences intégrant les problématiques environnementales. La qualification n'est faite qu'au niveau du métier Rome.

Le répertoire opérationnel des métiers et emplois (Rome)

La nomenclature utilisée pour identifier les métiers verts et verdissants est le Rome, référentiel conçu par Pôle emploi et validé par les branches professionnelles. Il présente l'ensemble des métiers regroupés en 531 fiches, organisées par domaines professionnels (une centaine).

Chaque code Rome rassemble des appellations, à savoir les intitulés les plus représentatifs de l'emploi/métier et les plus couramment utilisés par les employeurs et/ou les demandeurs d'emploi (plus de 11 000 appellations sont recensées).

Le Rome a une finalité opérationnelle. Il permet de quantifier et de caractériser les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et les offres d'emploi collectées par Pôle emploi. Il évolue quatre fois par an au niveau des descriptions des activités/compétences mais aussi des appellations. En conséquence, les nouvelles appellations sont actualisées pour les Rome verts et verdissants une fois par an.

Pôle emploi utilise le référentiel Rome dans sa troisième version (V3) depuis le 14 décembre 2009.

3.3.3- Le dénombrement des emplois⁷

L'utilisation du Rome pour l'identification des métiers verts et verdissants ne permet pas de quantifier le nombre d'emplois associés.

La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) a donc été utilisée pour chiffrer le nombre d'actifs en emploi par profession.

Pour rappel, la méthodologie retenue au sein de l'observatoire pour identifier les professions vertes et verdissantes dans la nomenclature des PCS en vue d'une quantification se décompose comme suit :

1. Partir de la liste des codes métiers identifiés comme verts (ou verdissants) dans le Rome.
2. Établir la correspondance entre le Rome et la nomenclature des PCS, en s'appuyant sur la nomenclature des familles professionnelles de la Dares.
3. Affiner la liste des professions vertes (ou verdissantes) identifiées à l'étape précédente par avis d'experts.

La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles

La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles permet de classer la population en emploi selon une synthèse de la profession, de la position hiérarchique et du statut. À son niveau le plus fin, elle distingue 486 professions.

La refonte de la nomenclature des PCS en 2003 a permis de regrouper des professions dont la distinction était devenue obsolète, et d'en séparer d'autres afin de tenir compte de l'apparition de nouveaux métiers (dans l'environnement et les nouvelles technologies de l'information et de la communication par exemple) ou de nouvelles fonctions transversales aux différentes activités industrielles (méthodes, contrôle-qualité, logistique). Ainsi, par rapport à la précédente version datant de 1982, la nomenclature des PCS distingue désormais les métiers de cadres ou techniciens de l'environnement de ceux de l'agriculture ; les conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères des autres conducteurs routiers ; les ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets des nettoyeurs de locaux.

⁷ Les travaux de dénombrement concernent en réalité l'atelier 1. Or, la méthodologie étant fortement liée à celle d'identification des métiers verts/verdissants, le choix a été fait d'intégrer cette partie dans les travaux de l'atelier 3.

La nomenclature des familles professionnelles

La nomenclature des familles professionnelles, mise au point par la Dares, permet d'analyser pour un même métier les données sur les offres et les demandes d'emploi recueillies par Pôle emploi, classées selon le Rome, et les données sur l'emploi classées selon la nomenclature des PCS.

La nomenclature des familles professionnelles de 2009 comprend trois niveaux d'agrégation. A son niveau le plus fin, elle est composée de 225 familles professionnelles (FAP) détaillées. Cette nomenclature est utilisée ici pour établir la correspondance entre le Rome et la nomenclature des PCS.

A partir de la liste des métiers verts et verdissants datée du 30 novembre 2011, 9 professions ont été identifiées comme vertes dans la PCS, entre 66 et 73 comme verdissantes. Cette liste sera mise à jour en 2014 suite à l'évolution du périmètre des métiers verts et verdissants issue des échanges avec les représentants des branches professionnelles.

Les professions vertes

L'emploi dans les professions vertes est estimé à environ 140 000 personnes en 2010.

La source de données utilisée pour caractériser les professions vertes (et verdissantes) et chiffrer l'emploi est le recensement de la population (RP) de l'Insee.

Avertissement : pour des raisons méthodologiques propres au recensement de la population, les évolutions d'emploi d'une année sur l'autre n'ont pu être réalisées en 2013⁸. Il faudra attendre les données 2011 (probablement disponibles à partir de mi-2014) pour obtenir une évolution de l'emploi 2006-2011.

Les 9 professions vertes identifiées dans la nomenclature des PCS, sur la base de la liste des codes Rome verts et verdissants du 30 novembre 2011, sont les suivantes :

- 386d - Ingénieurs et cadres de la production et de la distribution d'énergie, eau
- 387f - Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement
- 477d - Techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions
- 485a - Agents de maîtrise et techniciens en production et distribution d'énergie, eau, chauffage
- 533b - Agents techniques forestiers, gardes des espaces naturels
- 625h - Ouvriers qualifiés des autres industries (eau, gaz, énergie, chauffage)
- 628e - Ouvriers qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets
- 644a - Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères
- 684b - Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets.

Les professions verdissantes

Selon l'estimation considérée, entre 66 et 73 professions sont identifiées comme verdissantes dans la PCS à partir des métiers verdissants identifiés dans le Rome (voir annexe 3). Elles représentent de l'ordre de **3,7 millions (estimation basse) à environ 4,1 millions d'emplois (estimation haute) en 2010.**

L'observatoire a considéré deux estimations du nombre de personnes exerçant une profession verdissante. En effet, la nomenclature des PCS classe certaines professions en fonction de la catégorie des agents ou de la taille de l'entreprise. Cette classification ne permet pas d'isoler, parmi ces professions, celles dont les gestes ou les compétences sont amenées à évoluer pour intégrer la dimension environnementale. Il s'agit notamment de certaines professions de la fonction publique et

⁸ Le recensement de la population porte sur cinq années glissantes.

de certaines professions commerciales. Ces dernières sont prises en compte uniquement dans l'estimation haute.

Ces estimations sont à prendre avec beaucoup de précaution. D'une part, la correspondance avec les Rome n'est pas parfaite : à un code Rome ne correspond pas forcément une seule PCS, la nomenclature des PCS étant plus large. Pour certains codes Rome, aucune PCS suffisamment proche n'a pu être identifiée. De plus, il est également rarement possible de déterminer avec précision les pratiques réelles d'exercice d'un métier, qui peuvent varier d'une entreprise à l'autre. De ce fait, une profession est classée « verdissante » dès lors que le code Rome le plus proche est classé comme tel. Les personnes exerçant ces professions sont potentiellement toutes concernées par l'adaptation des gestes et compétences, mais à des degrés divers, quelquefois marginaux. **Malgré les travaux d'approfondissement de l'atelier 3, les chiffres d'emploi n'ont pu être affinés en fonction de la part de la profession amenée à évoluer.**

En raison de la difficulté à estimer le degré de verdissement de chaque profession, l'emploi total de chaque profession verdissante a été considéré. L'emploi dans les professions verdissantes est donc surestimé.

Il est important de souligner la limite de la nomenclature des PCS due à la construction même de cette nomenclature. A son niveau le plus fin, la PCS distingue 486 professions. Elle a évolué en 2003 pour tenir compte de l'apparition de nouveaux métiers, notamment dans l'environnement. **Pour autant, ces améliorations ne sont pas suffisantes pour refléter complètement l'évolution des métiers liés à l'économie verte. La liste des professions vertes est par conséquent non exhaustive. Il en est de même pour les professions verdissantes pour lesquelles s'ajoute la surestimation de l'emploi lié à la difficulté d'estimer leur part verdissante.**

3.3.4- Le marché du travail des métiers verts et verdissants

En 2013, les employeurs ont déposé à Pôle emploi près de 346 000 offres d'emploi sur les métiers de l'économie verte, représentant 13 % des offres d'emploi totales collectées par l'opérateur : 30 800 offres d'emploi sur les métiers verts, 315 200 sur les métiers verdissants.

En moyenne, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B, C⁹ et recherchant un emploi dans les métiers verts et verdissants était de 712 700 en 2013, soit environ 14 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Parmi eux, en moyenne 40 000 recherchaient un emploi dans les métiers verts, 672 600 dans les métiers verdissants. On observe depuis 2010 une hausse continue de la part des demandeurs d'emploi positionné sur un métier (Rome) vert ou verdissant : cette proportion est passée de 13,5 % à 14 % au cours de la période 2010-2013. Dans le même temps, la part des offres d'emploi pour métiers verts ou verdissants est restée stable (environ 13 %).

⁹ Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en catégories statistiques selon la pratique d'une activité réduite au cours du mois écoulé, sa durée, ainsi que selon l'obligation ou non de faire des actes positifs de recherche d'emploi. Les catégories A, B, C regroupent tous les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi qu'ils aient ou non exercé une activité réduite au cours du mois écoulé.

Evolution des offres et demandes d'emploi sur les métiers de l'économie verte depuis 2010¹⁰

Catégories de ROME	2010		2011		2012		2013	
	Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) A, B, C ¹	Offres collectées ²	Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) A, B, C ¹	Offres collectées ²	Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) A, B, C ¹	Offres collectées ²	Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) A, B, C ¹	Offres collectées ²
Verts	34 513	33 434	35 228	34 134	37 032	33 944	40 045	30 776
Verdissants	532 683	392 140	558 751	411 523	608 678	358 179	672 621	315 197
Total (verts + verdissants)	567 196	425 574	593 979	445 657	645 710	392 123	712 666	345 973
Ensemble codes ROME	4 187 475	3 264 100	4 379 354	3 434 900	4 695 479	3 029 800	5 087 171	2 668 600
(ROME verts ou verdissants)/ (Ensemble des codes ROME)	13,5%	13,0%	13,6%	13,0%	13,8%	12,9%	14,0%	13,0%

Champ: France entière (hors Mayotte). Données brutes.

Note 1: Pour chaque année donnée, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois est comptabilisé en moyenne annuelle d'emploi en fin de mois des 13 mois compris entre décembre de l'année N-1 et décembre de l'année N.

Note 2: Pour chaque année donnée, le nombre d'offres d'emploi collectées est le cumul sur 12 mois des offres d'emploi collectées mensuellement.

Avertissement : Les offres collectées mesurent des flux d'offres déposées. Les demandeurs d'emploi en fin de mois mesurent un effectif de demandeurs d'emploi présents sur les listes à une date donnée. Les deux concepts ne sont donc pas directement comparables.

Lecture : En 2013, en moyenne 5 087 171 demandeurs d'emploi étaient inscrits à Pôle emploi en fin de mois en catégories A, B ou C. 14% d'entre eux recherchaient un emploi dans un métier (au sens du Rome) vert ou verdissant.

Source: Statistiques du marché du travail, Dares - Pôle emploi.

3.3.5- Les recrutements et la mobilité

Les sources de données

Plusieurs sources de données ont été identifiées pour tenter de qualifier le marché du travail des métiers verts et verdissants et donc de caractériser les recrutements et la mobilité :

- **L'enquête BMO** (besoin de main d'œuvre) de Pôle emploi. Les données 2013 de BMO exploitables portent sur :

- la répartition par régions des projets annoncés dans l'ensemble de l'économie verte (niveau agrégé avec part des difficultés et part des projets saisonniers) ;
- la répartition par grands secteurs d'activité (en 6 postes) dans l'ensemble de l'économie verte (niveau agrégé avec part des difficultés et part des projets saisonniers) ;

Les données BMO 2013 mobilisables concernent le nombre de projets de recrutement estimés par les entreprises en 2013 pour chacune des familles professionnelles (FAP) de l'économie verte avec la part des projets difficiles et celle des projets saisonniers.

- **Les enquêtes MMO** (mouvements de main d'œuvre) de la Dares de 2011 et 2012 qui fournissent des informations sur les taux d'entrée et de sortie, les types de contrats, la durée des contrats, etc.

Les données sont issues de deux sources distinctes :

¹⁰ Avertissement : pour des questions de champs, les chiffres de l'année 2010 présentés ici diffèrent de ceux figurant dans le rapport d'activité 2011. En effet, dans ce dernier, le champ des métiers de l'économie verte portait uniquement sur les offres et demandes associées aux seules appellations vertes ou verdissantes au sein de chaque Rome ; tandis que dans le tableau ci-dessus, ont été comptabilisées les offres et demandes associées aux codes Rome verts ou verdissants dans leur ensemble. Le code Rome représentant une maille plus large que l'appellation, les chiffres présentés ici sont supérieurs à ceux apparaissant dans le rapport 2011.

- la DMMO (déclaration des mouvements de main d'œuvre), mensuelle et obligatoire pour les établissements employant plus de 50 salariés ;
- l'EMMO (enquête sur les mouvements de main d'œuvre), trimestrielle et portant sur les établissements de 1 à 49 salariés interrogés selon un sondage stratifié par zone d'emploi, secteur d'activité et tranche de taille.

L'exploitation des données

Concernant les enquêtes MMO, la représentativité des établissements de moins de 50 salariés ne peut être garantie au niveau très fin de la PCS détaillée, en raison des taux de sondage utilisés. Or, les métiers de l'économie verte sont présents dans des PCS où ces établissements sont nombreux. L'usage de ces données s'avère donc difficile à ce niveau de détail.

Les données sur les mouvements de main d'œuvre, tout comme les données BMO, sont par ailleurs disponibles par FAP détaillées, niveau plus agrégé que la PCS qui permet d'obtenir des échantillons plus conséquents.

Ces constats ont conduit l'atelier 3 à identifier les FAP relevant de l'économie verte à partir de la liste des Rome verts/verdissants et des PCS vertes/verdissantes.

Les résultats d'exploitation de ces sources ainsi que la liste des FAP de l'économie verte seront diffusés via l'*Etudes&document* prévu pour 2014 (voir p. 27).

3.4- L'atelier 4 : observations et diagnostics régionaux

Créé fin 2010, cet atelier a été mis en place pour :

- partager l'information sur le plan métiers dans l'économie verte, les travaux de l'observatoire national et les observations et diagnostics en régions ;
- partager des travaux ou réflexions communs au sein de l'atelier 4 ; échanger des idées et bonnes pratiques ;
- viser l'agrégation et la comparabilité des travaux régionaux au niveau national par l'utilisation des mêmes outils et méthodes.

Il rassemble les observatoires régionaux de l'emploi et de la formation (Oref), des représentants de l'expérimentation Ademe – Alliance Villes Emploi, des représentants des autres ateliers et depuis 2012, les représentants des Dreal, en particulier ceux des quatre régions expérimentales : Alsace, Nord - Pas-de-Calais, Corse et La Réunion. En 2013, un représentant du conseil régional d'une des régions expérimentatrice (Alsace) était également présent lors de la réunion de l'Atelier 4. Au cours de celle-ci, un point d'avancement des projets et des initiatives menées en régions a été fait, ainsi que des présentations d'initiatives nationales.

3.4.1- Les échanges sur la méthode de régionalisation des emplois réalisée par l'observatoire au niveau national

Les travaux de régionalisation des emplois dans les éco-activités initiés par le SOeS (dans le cadre de l'atelier 1 de l'observatoire) semblent atteindre une limite méthodologique en 2013 (voir p. 10) ; l'objectif d'une régionalisation de l'ensemble des ETP des éco-activités voire des activités de l'économie verte n'est plus considéré comme réalisable, sauf à conduire un investissement méthodologique lourd.

Cependant, le SOeS informe les acteurs régionaux qu'il est prêt à répondre, dans la mesure du possible, aux régions qui souhaiteraient des estimations de l'emploi et/ou le développement d'une

méthodologie spécifique dans les domaines environnementaux de la fabrication industrielle, des services industriels et des ENR (photovoltaïque et éolien notamment).

3.4.2- Le suivi des travaux en régions sur l'adaptation des métiers à la transition vers l'économie verte

Les Oref ont présenté les travaux menés par certains d'entre eux sur les métiers dans l'économie verte.

Au-delà des différents travaux présentés, il ressort de l'échange que le cadre de fonctionnement des acteurs régionaux s'est modifié en 2013 ou est en cours de modification :

- de nombreux Carif-Oref sont en cours de révision de leurs conventions constitutives. Jusqu'ici, celles-ci ne mentionnaient pas la thématique de l'économie verte comme faisant partie de leurs champs d'action. D'ailleurs, un certain nombre d'études menées sur ce thème l'ont été suite à une auto-saisine. Il semble que la mise à jour des conventions constitutives permette dans une majorité de cas d'inscrire l'approche de la transition écologique comme un champ d'étude inclus de fait dans les compétences des Carif-Oref ;
- un réseau national dédié à l'économie verte s'est structuré au sein des Carif-Oref durant l'année 2013 et s'est réuni une fois. Au cours de cette réunion, une demande d'évolution du cadre d'échange proposé par l'atelier 4 a été formulée, mais pas totalement explicitée. Elle sera développée début 2014 et ses conclusions communiquées aux animateurs de l'atelier 4 et de l'Observatoire national.

3.4.3- L'appropriation des résultats nationaux par les régions

Les travaux régionaux sur l'économie verte utilisant les périmètres mis en place par l'observatoire au niveau national se sont poursuivis en 2013 ; voici quelques exemples de publications :

- Défi métiers-Insee, 2013. « Les professions vertes et potentiellement verdissantes », *Focale, Des données, une synthèse*, avril 2013, 8 p.
- Insee Nord – Pas-de-Calais, 2013. « L'emploi vert en Nord – Pas-de-Calais : un essor lié au recyclage et aux nouvelles normes », *Pages de Profils*, juin 2013, 8 p.
- Insee Poitou-Charentes, 2013. « En Poitou-Charentes, de 3 600 emplois verts à 102 000 emplois verdissants », *Décimal*, n°324, janvier 2013, 15 p.
- Insee Réunion-Carif Oref Réunion, 2013. « Les métiers verts : 1 440 emplois dans un secteur porteur », *Insee partenaires*, n°24, juillet 2013, 6 p.
- Observatoire régional des métiers de l'économie verte – Carif Oref Réunion, 2013. « Étude des métiers, emplois, formations de l'économie verte à La Réunion », *Les Cahiers de l'Oref*, octobre 2013, n°26, 103 p.
- Observatoire régional des métiers de l'économie verte – Carif Oref Réunion, 2013. « Economie verte à La Réunion », *Chiffres clés*, octobre 2013, n°35.

Un observatoire régional des métiers de l'économie verte à La Réunion a également été mis en place par le Carif-Oref : <http://www.metiers-economie-verte.re/>

- Oref Alsace, 2013. « Éléments d'une réflexion sur les activités, métiers et professions de l'économie verte », n°38, mars 2013, 16 p.
- OMR Paca, 2013. « Economie verte en région Paca – L'essentiel sur l'emploi et la formation », *En quelques chiffres*, n°12, novembre 2013, 30 p.

- ORM Paca, 2013. « Economie verte en Paca : quels effets sur l'emploi ? », *Questions Métiers*, n°2, juillet 2013, 8 p.

L'ensemble des travaux entrepris par chaque région sur l'économie verte est centralisé dans le tableau d'avancement (voir annexe 4).

3.4.4- Les outils à disposition de l'atelier 4

Le tableau d'avancement

Les travaux régionaux sur les métiers de l'économie verte sont suivis dans un tableau d'avancement, consultable à partir de l'extranet de l'observatoire. Il est joint au rapport d'activité (voir annexe 4).

L'extranet de l'observatoire

L'extranet est un outil de mise à disposition des informations, en provenance des régions ou du niveau national. En plus des comptes-rendus de réunions, les documents réalisés par les régions sur l'économie verte sont consultables.

L'espace de travail partagé

Parallèlement à l'extranet, un espace de travail collaboratif a été mis en place. Il a vocation à être utilisé uniquement par les membres de l'atelier 4 souhaitant partager des documents de travail, des fichiers de données (non diffusables) et d'échanger sur le contenu et les méthodes avec l'observatoire. L'espace fonctionne comme un forum : chaque membre peut commenter les documents mis en ligne.

3.5- L'atelier 5 : la relation emploi-formation dans les métiers de l'économie verte

Ce nouveau groupe de travail, chargé d'instruire la question des besoins en nouvelles compétences en lien avec le verdissement de certains process, dont la création avait été actée lors du comité de pilotage du 13 septembre 2012, s'est réuni à quatre reprises en 2013 : trois fois en présentiel, une fois en conférence téléphonique.

Animée conjointement par le Céreq et l'Afpa, la séance de lancement, qui s'est tenue le 19 janvier, a réuni une quinzaine de personnes, représentants des certificateurs (Dgesco/MEN, DGER/agriculture, DGEFP/Emploi, CPU, CGE¹¹) et des institutions et organismes en charge des questions d'offre de formation (CNCP, CNFPTLV, réseau des SFCU, direction formation de Pôle emploi, réseau des Oref, Centre-info...)¹², ainsi que des représentants des autres ateliers de l'observatoire.

Il a été procédé à une présentation des objectifs du groupe (« *analyser les décalages entre l'évolution du système d'emploi et du système de formation –initiale et continue- dans le cadre du processus de verdissement de l'économie* ») et d'une méthodologie pour identifier les compétences, construire une offre, diffuser de nouvelles connaissances, orienter le marché de la formation... Six modes d'approche ont été mis en discussion, chacun indiquant dans le tour de table les questions qu'il souhaitait traiter dans cet atelier, et les modalités de travail qui lui semblaient appropriées. Les animateurs de l'atelier ont pour leur part proposé que le groupe puisse tester des approches très localisées et limitées sur quelques secteurs/filières/territoires/bassins de formation et d'emplois pour en tirer des enseignements transposables à d'autres secteurs/filières/territoires/bassins de formation et d'emplois.

¹¹ Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco), Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), Conférence des Présidents d'université (CPU), Conférence des grandes écoles (CGE).

¹² Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP), Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie (CNFPTLV), Service de formation continue universitaire (SFCU).

La seconde réunion a été consacrée à une présentation des notions et périmètres élaborés par l'observatoire dans le cadre des autres ateliers, pour une meilleure appropriation collective de la terminologie utilisée, puis à une identification des différentes sources d'information potentiellement mobilisables. A l'issue de la réunion, le Céreq a proposé d'adopter une démarche partant des transformations concrètes en cours dans les processus industriels, selon une approche circulaire de la chaîne d'activité qui semble transcender les différents secteurs, transformations qui se traduisent par le développement de nouveaux métiers ou l'intégration de nouvelles compétences. Proposition a été faite au groupe de partir d'une analyse de quelques situations exemplaires de cette évolution au niveau local (entreprises, filières, bassin d'activité, politique sectorielle ou régionale) afin d'en tirer les points communs en matières de nouvelles compétences / nouvelles formations.

Ce programme a été validé au comité de pilotage de l'observatoire du 19 avril 2013 et a donné lieu à un travail d'identification d'expériences potentiellement porteuses d'enseignements transférables, qui a fait l'objet d'une présentation suivie d'une discussion collective lors de la troisième réunion de l'atelier 5 en juin 2013. Quelques expériences ont été retenues en vue d'une première exploration de la part des membres du groupe ; l'objectif étant de vérifier que les conditions sont réunies pour que les porteurs de projets et/ou d'expérimentations acceptent de s'engager, avec le groupe, dans un travail d'approfondissement des questions relatives à la manière de répondre aux besoins de nouvelles compétences générées par ces nouveaux processus de production (cas du réseau Granulat+ Gardanne, cas de la filière de construction/déconstruction des mobil-homes, cas de la CC de Dunkerque, cas du site de Tarare (éco-construction et/ou IAA)).

Architecture de la grille d'analyse d'expériences territoriales

- 1) Analyse du récit historique avant/après (entretiens, analyse documentaire)
- 2) Analyse des actions opérées dans le *sourcing*, achat, approvisionnement
- 3) Analyse des actions opérées dans la transformation, éco-conception, *lean production*, économie des fonctionnalités (questionnaire, guide d'entretien Nouveaux Métiers/Nouvelles Compétences)
- 4) Analyse des opérations opérées dans le recyclage, diminution des déchets (questionnaire, guide d'entretien Nouveaux Métiers/Nouvelles Compétences)
- 5) Rétro-analyse des politiques RH, formatives, reconversion... sur la période

En septembre, une réunion téléphonique du groupe a permis de retenir une première expérience pouvant faire l'objet d'une audition : il s'agit d'une expérience développée dans les Bouches-du-Rhône, par une entreprise du secteur « carrières et matériaux », adhérente au réseau « Granulat+ ». De manière à pouvoir étoffer la prochaine réunion par des contributions complémentaires d'acteurs du même champ, celle-ci est programmée dans les premiers jours de janvier. En parallèle, d'autres pré-investigations sont attendues des membres du groupe pour tester l'intérêt d'autres expériences d'économie circulaire territorialisées.

Le Céreq a de son côté proposé de mettre en chantier, parallèlement aux travaux du groupe, la réalisation d'une enquête statistique auprès d'un échantillon d'organismes de formation continue, pour appréhender le niveau d'investissement de ceux-ci dans le verdissement de leurs formations. Le projet a été présenté à l'inter-commission « Emploi, qualification et revenus du travail » et « Démographie et questions sociales » du CNIS qui, au cours de sa réunion du 7 novembre 2013, a émis un avis favorable en opportunité.

3.6- Le Comité national de pilotage

Le Comité national de pilotage de l'observatoire s'est réuni trois fois cette année. Le Comité de pilotage est tenu de valider les travaux, à défaut de les orienter.

La première réunion a eu lieu en début d'année ; elle a été consacrée au bilan des travaux sur l'année 2012.

La deuxième, en milieu d'année, a permis à l'ensemble des ateliers de présenter l'avancement de leurs travaux et de valider le programme de travail de l'atelier 5, mis en place en début d'année. Deux types de valorisation des travaux de l'observatoire ont par ailleurs été actés :

- une publication dans la collection CGDD « *Etudes&documents* » sur l'emploi dans l'économie verte. Prévues initialement pour la fin 2013, la diffusion est reportée au premier semestre 2014 ;

- la réalisation de fiches PDF, directement téléchargeables depuis les pages de l'observatoire sur le site Internet du MEDDE. Ces fiches sont identifiées avec un visuel spécifique « Observatoire ».

La troisième réunion, en fin d'année, a permis de valider le rapport d'activité 2013 ainsi que le programme de travail 2014 des cinq ateliers.

3.7- La diffusion des travaux

3.7.1- Publication

La mise à jour des travaux de l'observatoire sur l'emploi (emploi dans les activités de l'économie verte, emploi dans les professions vertes et verdissantes, caractérisation socio-économique de ces professions, analyse fine du marché du travail, recrutement, mobilité...) était prévue pour être diffusée fin 2013 dans la collection « *Etudes&documents* » du CGDD. Elle est reportée à 2014.

3.7.2- Les fiches PDF

Afin de permettre une diffusion rapide et efficace des résultats de l'observatoire, le Comité de pilotage d'avril 2013 a validé le principe de publication de fiches PDF.

Pour ce faire, un visuel « Observatoire » a été produit :



Une première fiche PDF a été publiée en juin 2013 ; il s'agit de la présentation de l'observatoire. Elle est téléchargeable depuis : <http://www.developpement-durable.gouv.fr>, rubrique « Développement durable » > « Economie verte » > « Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte » > « Plaquette de présentation ».

3.7.3- Internet

Un contenu dédié à l'observatoire est en ligne sur le site Internet du ministère chargé de l'Ecologie depuis 2010. L'observatoire est présenté en quelques lignes ; le texte fondateur incluant les missions et le programme de travail y figure, ainsi que les rapports d'activité et la première publication « Activités, emplois et métiers liés à la croissance verte ».

L'ensemble des éléments est consultable à l'adresse suivante :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr>, rubrique « Développement durable » > « Les dossiers transversaux » > « Les métiers de l'économie verte ».

Son alimentation est assurée par le SOeS.

3.7.4- Extranet

Un extranet dédié à l'observatoire est en place depuis 2010 afin de mettre à disposition de tous les partenaires les travaux des ateliers (documents de travail, comptes-rendus...). Il est accessible via l'extranet du CGDD.

Adresse du site : <http://extranet.cgdd.developpement-durable.gouv.fr>

Sa gestion et son alimentation sont assurées par le SOeS.

Annexe 1 : Définitions et périmètres

Emplois, activités des entreprises et métiers de l'économie verte

Le qualificatif de « vert » est utilisé de façon générique, pour des activités d'entreprise ou pour des métiers individuels. Il concerne des périmètres plus ou moins étendus.

Les emplois de l'économie verte peuvent être appréhendés par deux approches :

- par l'activité des entreprises qui modifient les processus techniques de fabrication et les moyens nécessaires à une bonne utilisation des ressources. L'emploi ainsi défini concerne le nombre de salariés travaillant dans ces entreprises ;
- par les métiers des personnes actives. L'identification repose notamment sur les qualifications des actifs, les compétences particulières mobilisées ou à acquérir en vue de l'adaptation aux transformations des activités des entreprises.

Ces deux approches fournissent des périmètres distincts.

Les classements opérés conduisent à intégrer des métiers sans spécificité environnementale (secrétaire, comptable...) dans les activités « vertes » et à repérer des métiers « verts » et des emplois en dehors des activités identifiées comme « vertes ».

Éco-activités

Activités qui produisent des biens ou services ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles. Il s'agit du périmètre de référence établi au niveau d'Eurostat pour le suivi de long terme des emplois « verts » et les comparaisons internationales¹³.

Activités de l'économie verte

Ensemble comprenant les éco-activités et leur extension à l'ensemble des biens et services favorables à une meilleure qualité environnementale, à savoir les activités périphériques (exemples : chaudière à condensation, lampe fluo compacte...). Les activités référencées dans le Grenelle de l'environnement sont incluses dans cette extension, avec les produits liés à l'efficacité énergétique dans la construction et les transports. Le périmètre ainsi établi ne comprend pas la production électronucléaire, mais il est très proche de la définition de la « green industry » de l'OCDE. Ce périmètre est appelé à évoluer avec les changements technologiques et les nouveaux produits.

Métiers « verts » ou professions « vertes »

Métiers dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement. Ils sont identifiés à dire d'experts dans le répertoire opérationnel des métiers (Rome V3) d'une part, puis dans la nomenclature des professions et des catégories socioprofessionnelles (PCS).

Métiers « verdissants » ou professions « verdissantes »

Métiers dont la finalité n'est pas environnementale qui intègrent de nouvelles « briques de compétences » pour prendre en compte de façon significative et quantifiable la dimension environnementale dans le geste métier. Ces métiers, identifiés par un groupe d'expert dans le

¹³ Voir CGDD-SOeS, 2010. « Les éco-activités au niveau européen, une méthodologie partagée, des singularités dans la collecte des données », Etudes&documents, n°10, 25 p.

répertoire opérationnel des métiers (Rome V3) et dans la nomenclature des PCS, ont vocation à s'étendre.

Emplois de l'économie verte

Nombre d'emplois, estimés en équivalent temps plein, pour les activités de l'économie verte (source : SOeS).

Emplois dans les professions vertes ou verdissantes

Nombre d'actifs en emplois ou nombre de postes observés à une date donnée dans les professions « vertes » ou « verdissantes » issues de la nomenclature des PCS (sources Insee : Enquête emploi, enquêtes de recensement).

Offres ou demandes d'emploi pour les métiers verts ou verdissants

Nombre d'offres ou de demandes d'emploi enregistrées sur une période donnée, ou observées à une date donnée, pour les métiers répertoriés comme « verts » ou « verdissants » dans le ROME V3 (source : Pôle emploi).

Annexe 2 : Liste des produits de l'économie verte par domaine avec les secteurs et les branches de rattachement

La liste des produits de l'économie verte est identique à celle de 2011. Des correctifs ont toutefois été apportés sur les codes NAF. Ils apparaissent en gras dans le tableau.

La liste des secteurs d'activités considérés (codes NAF) est téléchargeable en format Excel depuis l'extranet de l'observatoire, rubrique « atelier 1 ».

A) Eco-activités

A1. Protection de l'environnement

Contrôle de la pollution de l'air			
Secteurs d'activité de référence		Produits (biens ou services)	Branche (comptes nationaux niveau G)
NAF rev1	NAF rev2		
		<i>Services</i>	
743A	71.20A	Contrôle technique auto (air)	GN25
900(E+G)	38.2	des producteurs non spécialisés (coûts internes ¹⁴)	GN34
		<i>Produits industriels</i>	
292F	28.25Z	Dépoussiéreurs, filtres	GE24
332B	26.51B	Instruments de mesure et contrôle	GE35
343Z	29.32Z	Parties d'échappement (pot catalytiques,...)	GD02
341Z	29.10Z	Voiture électrique	GD01

Gestion des eaux usées			
Secteurs d'activité de référence		Produits (biens ou services)	Branche (comptes nationaux niveau G)
NAF rev1	NAF rev2		
		<i>Services de collecte et traitement des eaux usées</i>	
410Z+900A	37.00Z	des producteurs spécialisés privés	GG22
900A	37.00Z	des producteurs spécialisés publics	GN34

¹⁴ Les coûts internes regroupent les coûts d'entretien, de maintenance des installations dédiés à la protection de l'environnement ainsi que les analyses effectuées pour la protection de l'environnement.

900A	37.00Z	des producteurs non spécialisés (coûts internes)	GN34
		<i>Produits industriels</i>	
246L	20.59Z	Carbone actif	GF43
291B	28.13Z	Pompes d'assainissement	GE23
292M	28.29B	Filtres, purificateurs	GE24
252A	22.21Z	tubes et tuyaux (hors confidentiel)	GF46
266A	23.61Z	tuyaux en bétons	GF14
272A	24.51Z	tuyauterie en fonte	GF51
287Q	25.99B	grilles d'égout et trappes de regard	GF55
252H	22.29A	paniers et articles similaires en plastique	GF46
287Q	25.99B	paniers et articles similaires en acier	GF55
		<i>Construction</i>	
452U	42.21Z	Fosses septiques	GH02
452E	42.21Z	Réseaux d'assainissement	GH02
452U	42.21Z	Stations d'épuration	GH02

Gestion des déchets (y.c. nettoyage rues)			
Secteurs d'activité de référence		Produits (biens ou services)	Branche (comptes nationaux niveau G)
NAF rev1	NAF rev2		
		<i>Services de collecte et traitement des déchets</i>	
900B	38.11Z 38.21Z	des producteurs spécialisés privés DM	GN34
900 (E+G)	38.1 38.2	des producteurs spécialisés privés DI	GN34
900B	38.11Z 38.21Z	des producteurs spécialisés publics DM	GN34
900G	81.29B	des producteurs spécialisés publics NR	GN34
900B	38.1 38.2	des producteurs non spécialisés (coûts internes)	GN34
		<i>Produits industriels</i>	
252C	22.22Z	Sacs poubelles	GF46

252H	22.29A	Articles pour le transport de déchets	GF46
252H	22.29A	Conteneurs à déchets	GF46
292A	28.21Z	Fours	GE24
295B	28.92Z	Machines pour traitement des déchets	GE27
252H	22.29A	Conteneurs apport volontaire	GF46
342A	29.20Z	Bennes d'ordures	GD01
<i>Construction</i>			
452U	43.99D	UIOM	GH02
742C	71.12B	Déchetteries	GN25
742C	71.12B	Installations de traitement bio des déchets	GN25
742C	71.12B	Centres de tri	GN25

Gestion des déchets radioactifs			
Secteurs d'activité de référence		Produits (biens ou services)	Branche (comptes nationaux niveau G)
NAF rev1	NAF rev2		
		<i>Services de gestion des déchets radioactifs</i>	
23.3Z	38.12Z 38.22Z	Services publics ou non marchands (CEA)	GG14
23.3Z	38.12Z 38.22Z	Services privés vendus	GG14
		<i>Produits industriels</i>	
287Q	25.99B	Ouvrages en plomb (stockage)	GF55
332B	26.51B	Instruments de mesure et contrôle	GE35

Réhabilitation des sols et eaux pollués			
Secteurs d'activité de référence		Produits (biens ou services)	Branche (comptes nationaux niveau G)
NAF rev1	NAF rev2		
		<i>Agriculture</i>	
1	1	Agriculture biologique ¹⁵	FA0
		<i>Services</i>	
742C	71.12B	Ingénierie	GN25

¹⁵ La NAF à deux chiffres a été utilisée pour l'agriculture biologique car les données disponibles ne permettent pas la répartition entre cultures végétales et animales.

900(E+G)	39.00Z	des producteurs spécialisés privés	GN34
75.1A	84.11Z	des producteurs spécialisés publics	GR10
900(E+G)	39.00Z	des producteurs non spécialisés	GN34

Minimisation des bruits et vibrations			
Secteurs d'activité de référence		Produits (biens ou services)	Branche (comptes nationaux niveau G)
NAF rev1	NAF rev2		
		<i>Produits industriels</i>	
343Z	29.32Z	Silencieux	GD02
		<i>Construction</i>	
454C	43.32A	Isolation acoustique	GH01
452U	43.99D	Ecrans acoustiques	GH02

Nature, paysage, biodiversité			
Secteurs d'activité de référence		Services	Branche (comptes nationaux niveau G)
NAF rev1	NAF rev2		
925E	91.04Z	Marchands (agriculture et forêt)	FA0
75.1A	84.11Z	publics	GR10
91.3E	94.99Z	Institutions sans but lucratif	GR20

A2. Gestion des ressources naturelles

Gestion durable de l'eau			
Secteurs d'activité de référence		Produits (biens ou services)	Branche (comptes nationaux niveau G))
NAF rev1	NAF rev2		
		<i>Produits industriels</i>	
252A	22.21Z	tubes et tuyaux (hors confidentiel)	GF46
266A	23.61Z	tuyaux en béton	GF14
291F	28.12Z	Vannes de régulation	GE23
291F	33.12Z	entretien robinetterie	GE23
332B	26.51B	équipements de mesure	GE35
		<i>Construction</i>	
452E	42.21Z	Maintenance des réseaux	GH02

Récupération (Matières premières secondaires)			
Secteurs d'activité de référence		Produits (biens ou services)	Branche (comptes nationaux niveau G)
NAF rev1	NAF rev2		
		<i>Services</i>	
37.Z	38.31Z 38.32Z	Service de récupération	GF56
		<i>Produits industriels</i>	
251C	22.11Z	Pneumatiques rechapés et autres services associés	GF45
294A	28.41Z	Machines à cisailer à contrôle numérique	GE26
294A	28.41Z	Machines à cisailer sans contrôle numérique	GE26
294A	28.41Z	Presses hydrauliques	GE26
295R	28.99B	Machine à mélanger, à malaxer...	GE27

Maîtrise de l'énergie			
Secteurs d'activité de référence		Produits (biens ou services)	Branche (comptes nationaux niveau G)
NAF rev1	NAF rev2		
		<i>Produits industriels</i>	
261G	23.14Z	Panneaux en fibre de verre	GF13
252A	22.21Z	Plaques en polymère du styrène	GF46
268C	23.99Z	Ouvrages isolants en matières minérales	GF14
268C	23.99Z	Laines de laitiers	GF14
291F	28.14Z	Robinets thermostatiques	GE23
291F	28.14Z	Vannes de régulation de température	GE23
332B	26.51B	Thermostat automatique	GE35
292F	28.25Z	Echangeurs de chaleur	GE24
292F	28.25Z	Ventilation mécanique contrôlée	GE24
		<i>Construction</i>	
453C	43.29A	Isolation des parois	GH01

Energies renouvelables			
Secteurs d'activité de référence		Produits (biens ou services)	Branche (comptes nationaux niveau G)
NAF rev1	NAF rev2		
		Eolien	
401A	35.11Z	Production, distribution d'énergie	GG21
		<i>Produits industriels</i>	
311A	27.11Z	groupes électrogènes	GE32
311A	27.11Z	machines génératrices	GE32
		<i>Construction</i>	
452T-U 453A	43.21A	Etudes et installation	GH01
		Hydraulique	
401A	35.11Z	Production, distribution d'énergie	GG21
		<i>Produits industriels</i>	
292A	28.12Z	turbines et roues hydrauliques	GE24
		<i>Construction</i>	
452C 742C	42.22Z 71.12B	Etudes et installation	GH01
		Photovoltaïque	
401A	35.11Z	Production, distribution d'énergie	GG21
		<i>Produits industriels</i>	
321A	26.11Z	cellules solaires	GF62
		<i>Construction</i>	
452J	43.91B	Pose et installation	GH01
		Pompe à chaleur	
403Z	35.30Z	Production, distribution de vapeur	GG21
		<i>Produits industriels</i>	
292F	28.25Z	pompes à chaleur	GE24
		<i>Construction</i>	
453F	43.22B	Installation	GH01
		Solaire thermique	
403Z	35.30Z	Production, distribution de vapeur	GG21
		<i>Produits industriels</i>	
297C	27.52Z	chauffe-eau solaire	GC44
		<i>Construction</i>	
453F	43.22B	Pose et installation	GH01
		Bois-énergie	

403Z	35.30Z	Production, distribution de vapeur	GG21
		<i>Produits industriels</i>	
297C	27.52Z	Foyers et inserts, Poêles, chaudières et cuisinières à bois	GC44
		Géothermie, biogaz UIOM...	
403Z	35.30Z	Production, distribution de vapeur	GG21
		Biocarburants	
		<i>Produits</i>	
246L	20.14Z	Biodiesel	GF43
246L	20.14Z	Bioéthanol	GF43
		<i>Construction</i>	
452C 742C	41.20B 71.12B	Unité de production de biodiesel	GH01
452C 742C	41.20B 71.12B	Unité de production de bioéthanol	GH01

A3. Activités transversales

Secteurs d'activité de référence		Produits (biens ou services)	Branche (comptes nationaux niveau G)
NAF rev1	NAF rev2		
751A	84.12Z	Services généraux publics	GR10
Activité (NAF rev1)	NAF rev2	R&D	Branche (comptes nationaux niveau G)
		<i>Services</i>	
73.1Z	72.1	R&D environnementale privée	GN4A
73.1Z	72.1	R&D environnementale publique	GN4B
Activité (NAF rev1)	NAF rev2	Ingénierie	Branche (comptes nationaux niveau G)
		<i>Services</i>	
742C	71.12B	Ingénierie environnementale	GN4A

B) Activités « périphériques » favorables à la protection de l'environnement ou à la gestion des ressources naturelles

Production et distribution d'eau			
Secteurs d'activité de référence		Produits (biens ou services)	Branche (comptes nationaux niveau G)
NAF rev1	NAF rev2		
		<i>Services</i>	
410Z	36.00Z	des producteurs spécialisés privés	GG22
410Z	36.00Z	des producteurs spécialisés publics	GG22
		<i>Produits industriels</i>	
252A	22.21Z	tubes et tuyaux (hors confidentiel)	GF46
266A	23.61Z	tuyaux en bétons	GF14
291F	28.12Z	Vannes de régulation	GE23
291F	33.12Z	entretien robinetterie	GE23
332B	26.51B	équipements de mesure	GE35
		<i>Construction</i>	
452E	42.21Z	Construction des réseaux	GH02

Gestion des espaces verts			
Secteurs d'activité de référence		Produits (biens ou services)	Branche (comptes nationaux niveau G)
NAF rev1	NAF rev2		
		<i>Services</i>	
014B	81.30Z	privés	GA01
014B	84.12Z	publics	GA01
014B	94.99Z	Institutions sans but lucratif	GA01

Transports (Grenelle)			
Secteurs d'activité de référence		Produits (biens ou services)	Branche (comptes nationaux niveau G)
NAF rev1	NAF rev2		
		<i>Services</i>	
502Z	45.20A	Entretien et réparation de voitures et véhicules utilitaires légers	GJ10
352Z	33.17Z	Réparation et entretien de matériel ferroviaire roulant	GE12
351C	33.15Z	Réparation et entretien de navires et bateaux	GE11

		<i>Infrastructures de transport (transport public, ferroviaire et maritime)</i>	
452N	42.12Z	Infrastructures ferroviaires	GH02
452N	42.12Z	Infrastructures de tramway	GH02
451B	43.12B	Infrastructures de bus	GH02
451B	43.12B	Pistes cyclables	GH02
452R	42.91Z	Infrastructures maritimes	GH02
		<i>Produits industriels</i>	
351B	30.11Z	Construction de navire civil	GE11
352Z	30.20Z	Construction de matériel ferroviaire roulant	GE12
341Z	29.10Z	Construction de bus	GD01
341Z	29.10Z	Construction de véhicule particulier faiblement émetteur	GD01

Autres activités de la gestion des ressources (Grenelle)			
Secteurs d'activité de référence		Produits (biens ou services)	Branche (comptes nationaux niveau G)
NAF rev1	NAF rev2		
		<i>Agriculture et pêche</i>	
05.0C	03.21Z 03.22Z	Aquaculture	GA03
		<i>Services</i>	
742A	71.11Z	Services d'architecture	GN25
742C	71.12B	Services de gestion de projet pour projets de construction	GN25
		<i>Construction</i>	
454C	43.32A	Isolation des ouvertures	GH01
452J	43.91B	Travaux de couverture	GH01
451A	43.11Z	Travaux de démolition	GH01
452L	43.91A	Travaux de charpente	GH01
452K	43.99A	Travaux d'étanchéification	GH01
		<i>Produits industriels</i>	
282D	25.21Z	Chaudières murales à condensation	GE22
261C	23.12Z	Vitrages isolants	GF13
297A	27.51Z	Electroménagers performants	GC44

315A	27.40Z	Lampes fluo compactes (LFC)	GF61
------	--------	-----------------------------	------

Annexe 3 : Liste des professions verdissantes dans la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles

Précautions d'usage de la liste des professions verdissantes

Les métiers verdissants ont été identifiés à dire d'experts, sur la base de définitions, dans le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome, version 3) de Pôle Emploi.

La liste des professions verdissantes dans la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) est obtenue au moyen d'une correspondance « mécanique » entre le Rome et la nomenclature PCS grâce à la nomenclature des familles professionnelles. Cette correspondance n'est pas parfaite : à un code Rome ne correspond pas forcément une seule PCS, la nomenclature des PCS étant souvent moins fine. L'observatoire considère deux estimations du nombre de personnes exerçant une profession verdissante : une estimation basse et une estimation haute. En effet, pour certaines professions de la fonction publique et certaines professions commerciales, la nomenclature des PCS est beaucoup plus large que le Rome : la classification de ces professions est basée sur la catégorie des agents ou sur la taille de l'entreprise, ne permettant pas d'isoler au sein de ces professions celles dont les compétences évoluent pour prendre en compte la dimension environnementale. Ces professions sont prises en compte uniquement dans l'estimation haute.

Au-delà de la difficulté liée à la correspondance imparfaite entre le Rome et la nomenclature des PCS, se pose le problème du degré de verdissement des différentes professions. Les professions ne sont en effet pas toutes concernées de la même façon par la transition vers une économie plus verte ; il est difficile d'estimer pour chacune d'entre elles la part amenée à évoluer. Il est, de plus, rarement possible de déterminer avec précision les pratiques réelles d'exercice d'un métier, qui peuvent varier d'une entreprise à l'autre. La méthode employée conduit à classer l'ensemble d'un code PCS comme verdissant dès lors que le code Rome le plus proche est classé comme tel, et ce quel que soit le degré de verdissement des professions, qui peut parfois être marginal.

Par conséquent, le chiffrage du volume d'emploi dans les professions verdissantes à l'aide de la liste des professions verdissantes dans la nomenclature des PCS surestime le volume d'emploi réellement concerné par le verdissement.

La liste des professions verdissantes dans la nomenclature des PCS a été construite à partir de la liste des métiers verdissants dans le Rome au 30/11/2011. Elle évoluera en 2014 avec les changements opérés suite à la consultation des représentants des branches professionnelles.

Liste des professions verdissantes au 30 novembre 2011 dans la nomenclature des PCS

PCS	Libellé
211a	Artisans maçons
211b	Artisans menuisiers du bâtiment, charpentiers en bois
211c	Artisans couvreurs
211d	Artisans plombiers, chauffagistes
211e	Artisans électriciens du bâtiment
211j	Entrepreneurs en parcs et jardins, paysagistes
216a	Artisans mécaniciens réparateurs d'automobiles
217a	Conducteurs de taxis, ambulanciers et autres artisans du transport 0 à 9 salariés
218a	Transporteurs indépendants routiers et fluviaux 0 à 9 salariés
312f	Architectes libéraux
332a	Ingénieurs de l'État (y.c. ingénieurs militaires) et assimilés
332b	Ingénieurs des collectivités locales et des hôpitaux
333f	Personnels administratifs de catégorie A des collectivités locales et hôpitaux publics
342e	Chercheurs de la recherche publique
374b	Chefs de produits, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique
374c	Cadres commerciaux des grandes entreprises (hors commerce de détail)
374d	Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)
381a	Ingénieurs et cadres d'étude et d'exploitation de l'agriculture, la pêche, les eaux et forêts
382a	Ingénieurs et cadres d'étude du bâtiment et des travaux publics
382b	Architectes salariés
382c	Ingénieurs, cadres de chantier et conducteurs de travaux (cadres) du bâtiment et des travaux publics
383a	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en électricité, électronique
384a	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en mécanique et travail des métaux
385a	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des industries de transformation
386a	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des autres industries
387b	Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnement
387d	Ingénieurs et cadres du contrôle-qualité
389a	Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports
435a	Directeurs de centres socioculturels et de loisirs
435b	Animateurs socioculturels et de loisirs
462c	Acheteurs non classés cadres, aides-acheteurs
462e	Autres professions intermédiaires commerciales (sauf techniciens des forces de vente)
465a	Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration (indépendants et s
466a	Responsables commerciaux et administratifs des transports de voyageurs et du tourisme (non cadres)
466b	Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)
466c	Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)
471a	Techniciens d'étude et de conseil en agriculture, eaux et forêt
471b	Techniciens d'exploitation et de contrôle de la production en agriculture, eaux et forêt
472d	Techniciens des travaux publics de l'État et des collectivités locales
475a	Techniciens de recherche-développement et des méthodes de production des industries de transformation
475b	Techniciens de production et de contrôle-qualité des industries de transformation
477a	Techniciens de la logistique, du planning et de l'ordonnement
477b	Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels
477c	Techniciens d'installation et de maintenance des équipements non industriels
479a	Techniciens des laboratoires de recherche publique ou de l'enseignement
480a	Contremaîtres et agents d'encadrement (non cadres) en agriculture, sylviculture
481a	Conducteurs de travaux (non cadres)
481b	Chefs de chantier (non cadres)
486a	Agents de maîtrise en maintenance, installation en électricité, électromécanique et électronique
486d	Agents de maîtrise en maintenance, installation en mécanique
487a	Responsables d'entrepôt, de magasinage
487b	Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention
546e	Autres agents et hôtesses d'accompagnement (transports, tourisme)
625b	Ouvriers qualifiés et agents qualifiés de laboratoire : agroalimentaire, chimie, biologie, pharmacie
628f	Agents qualifiés de laboratoire (sauf chimie, santé)
631a	Jardiniers
632a	Maçons qualifiés
632c	Charpentiers en bois qualifiés
632d	Menuisiers qualifiés du bâtiment
632e	Couvreurs qualifiés
632f	Plombiers et chauffagistes qualifiés
632j	Monteurs qualifiés en agencement, isolation
633a	Électriciens qualifiés de type artisanal (y.c. bâtiment)
633c	Électriciens, électroniciens qualifiés en maintenance entretien, réparation : automobile
634c	Mécaniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation : automobile
641a	Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)
641b	Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)
642a	Conducteurs de taxi (salariés)
642b	Conducteurs de voiture particulière (salariés)
681a	Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment
681b	Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment
682a	Métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique non qualifiés
691f	Ouvriers de l'exploitation forestière ou de la sylviculture

PCS exclues dans l'estimation basse

PCS à caractère commercial

- 374c Cadres commerciaux des grandes entreprises (hors commerce de détail)
- 374d Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)
- 462e Autres professions intermédiaires commerciales (sauf techniciens des forces de vente)
- 466a Responsables commerciaux et administratifs des transports de voyageurs et du tourisme (non cadres)

PCS fonction publique

- 332a Ingénieurs de l'État (y.c. ingénieurs militaires) et assimilés
- 332b Ingénieurs des collectivités locales et des hôpitaux
- 333f Personnels administratifs de catégorie A des collectivités locales et hôpitaux publics

Annexe 4 : Etat des lieux des observations et diagnostics des emplois et métiers de l'économie verte en régions



Métiers dans l'économie verte
État des lieux des projets territoriaux
(version du 13 décembre 2013)
CGDD

ALSACE.....	3
AQUITAINE	4
AUVERGNE	4
BASSE-NORMANDIE	5
BOURGOGNE	7
BRETAGNE	8
CENTRE.....	9
CHAMPAGNE-ARDENNE.....	10
CORSE	11
FRANCHE-COMTE	12
GUADELOUPE	13
GUYANE	13
HAUTE-NORMANDIE	14
ÎLE-DE-FRANCE	15
LANGUEDOC-ROUSILLON	18
LIMOUSIN.....	19
LORRAINE	20
MARTINIQUE	21
MAYOTTE.....	22
MIDI-PYRÉNÉES.....	22
NORD-PAS-DE-CALAIS	23
PAYS DE LA LOIRE.....	26
PICARDIE.....	27
POITOU-CHARENTES	28
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR	29
LA RÉUNION	31
RHÔNE-ALPES	32

ALSACE

❖ DREAL

La DREAL s'est impliquée dans le suivi de la **convention expérimentale État-région signée fin 2010** en Alsace qui a été clôturée à l'automne 2013.

❖ **Expérimentation Maisons de l'emploi et développement durable (Participation de l'ADEME, d'Alliance Ville Emplois avec le soutien du ministère en charge du développement durable)**

Pour plus d'informations sur le projet porté par la maison de l'emploi de Saverne : http://www.mde-saverne.org/page/croissance_verte

❖ CONSEIL REGIONAL

Convention Ministère développement durable – Région Alsace en date du 30 décembre 2010

Passée entre la Commissaire générale au développement durable et le Président du conseil régional

- Action commune n°1 : Coordination des travaux de l'observatoire régional et de l'observatoire national des métiers de l'économie verte – Lancement d'études auprès de prestataires extérieurs
- Action commune n°2 : Diagnostics régionaux de l'emploi et des métiers de l'économie verte : 6 bassins d'emploi, 3 filières (automobile, agriculture, efficacité énergétique)
- Action spécifique n°1 : Promouvoir et mieux informer le grand public, via un portail régional, sur les métiers de l'économie verte
- Action spécifique n°2 : Outiller les « conseillers relais d'orientation » sur les tendances de l'emploi de l'économie verte
- Action spécifique n°3 : Identifier des lieux remarquables au titre des éco-technologies / éco-industries / éco-bâtiments pour les utiliser dans le cadre de la découverte des métiers de l'économie verte et de la formation professionnelle
- Action spécifique n°4 : Diagnostic des besoins en compétences liés aux nouveaux véhicules verts, en lien avec le pôle de compétitivité « Véhicule du futur »

❖ OREF

L'OREF a publié un diagnostic régional des métiers de l'économie verte (<http://www.oref-alsace.org/Lists/DocumentsOREF/Attachments/1698/AS-EconomieVerte-1.pdf>). La production d'études sectorielles était également prévues à la convention État-région, notamment sur les domaines du bâtiment, de l'automobile et de l'agriculture :

<http://www.oref-alsace.org/Lists/DocumentsOREF/Attachments/542/AS-BTP-1.pdf>

<http://www.oref-alsace.org/Lists/DocumentsOREF/Attachments/711/AS%20-%20Fili%C3%A8re%20automobile.pdf>

http://www.oref-alsace.org/Lists/DocumentsOREF/Attachments/1723/AS-Production_agricole1.pdf

❖ CPRDF signé le 24 juin 2011

Le développement de l'économie verte a été intégré dans la première partie du contrat de plan relative à l'état des lieux et perspectives (voir notamment en page 10 et 12).

http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/IMG/pdf/CPRDFP_V7-FINALE.pdf

AQUITAINE

❖ DREAL

En 2013, la DREAL Aquitaine a noué un partenariat avec l'Insee Aquitaine sur le thème de l'économie verte abordée sous l'angle des emplois, de leurs localisations ainsi que le chiffre d'affaires global du secteur et de sa place dans l'économie régionale : http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Economie_verte_V1_cle265b14-1.pdf

❖ Expérimentation Maisons de l'emploi et développement durable (Participation de l'ADEME, d'Alliance Ville Emplois avec le soutien du ministère en charge du développement durable)

Deux maisons de l'emploi sont impliquées dans l'expérimentation sur les métiers de la filière bâtiment :

- Maison de l'Emploi de l'Agglomération Bayonnaise et du Pays Basque (2008)
- Maison de l'Emploi, de l'Insertion économique et des entreprises de Bordeaux (2010)

❖ CONSEIL RÉGIONAL

CPRDFP – Signé le 8 mars 2012

Les aspects relatifs à l'économie verte sont intégrés dans le préambule (page 4), dans le diagnostic partagé (page 6) et dans les annexes.
<http://www.calameo.com/read/000948872d88e22a9694b>

❖ OREF

Trios publications sur la croissance verte sont disponibles sur le site de l'Observatoire : [Les métiers de la croissance verte](#)

- Cap sur les métiers et l'emploi "Les métiers de la croissance verte en Aquitaine" 2012
- Cap sur l'Essentiel "Les métiers de la croissance verte en Aquitaine" 2012
- Cahier de l'Observatoire "La croissance verte en Aquitaine : métiers, secteurs d'activité et formations professionnelles" 2012

AUVERGNE

❖ DREAL

- Le travail sur l'économie verte s'est fait essentiellement à travers le suivi des secteurs de la construction et des travaux publics mais aussi de la logistique :
 - autour des matériaux bio-sourcés : élaboration en régie d'un état des lieux des principales filières de matériaux bio-sourcés en Auvergne et intervention lors de la COTITA sur les matériaux bio-sourcés (hors bois),
 - autour du bâtiment et des énergies renouvelables (en lien avec la CERC) : étude sur la montée en compétence dans les métiers du bâtiment et des EnR à l'horizon 2016. Cette étude est focalisée sur la construction car la région dispose d'un parc de bâtiments vieillissant et est caractérisée par une économie dans laquelle les poids de la construction et de la rénovation sont importants.

- autour des transports : étude sur l'utilisation des palettes et sur le potentiel de mutualisation dans le domaine de la logistique.

❖ CONSEIL RÉGIONAL

CPRDFP – signé le 24 avril 2012

http://www.auvergne.fr/sites/default/files/cprdf_signe_version_telechargeable_min.pdf

❖ OREF

2009 :

- Le CARIF-OREF a mené en 2009 une démarche d'analyse et de prospective sur les métiers de l'environnement. L'étude porte sur les métiers des filières « Nettoyage – Assainissement – Environnement – Sécurité » (démarche ARGOS). Il s'agit des métiers de la gestion des déchets et de l'eau, de la protection de la nature, de l'entretien et de l'aménagement rural. Ce diagnostic résume des grands éléments de diagnostics et tendances qui ont émergé lors de la consultation des acteurs, il s'accompagne de pistes de réflexion sur les thèmes de l'emploi et de la formation pour ce groupe de métiers.

http://www.formationauvergne.com/telechargement/ficTelecharge_1/documents/OREF/Diagnostic_environnement.pdf

2012 :

- commande du conseil régional d'un état des lieux des filières à haut potentiel de développement : filières vertes, agro-industrie, chimie verte... 114 métiers ont été identifiés dont une vingtaine en lien avec l'économie verte. Ces diagnostics sont à mettre en lien avec les activités de soutien aux entreprises et à l'innovation, tel que le prêt accordé à des entreprises de valorisation du caoutchouc usagé. <http://www.auvergne.org/1-auvergne-en-actes/graines-d-emplois-revelateur-de-metiers.html>
- Un partenariat avec la cellule économique régionale de la construction (CERC) est en cours pour l'analyse des besoins en formation des professionnels de la filière bois : enjeux environnementaux, métiers et emplois, formations...
- À signaler également, les travaux menés en lien avec le cluster « Eco-entreprises pour l'innovation en Auvergne » (E2IA) qui comprend une vingtaine d'entreprises membres et plus de 1.400 emplois pérennes dont près de 400 doctorants et ingénieurs.

BASSE-NORMANDIE

❖ DREAL

Filières vertes

Les énergies marines (hydrolien et éolien maritime) constituent des filières d'avenir pour la Basse-Normandie. Ainsi, il a été réalisé en 2011 une étude de définition du potentiel hydrolien en Basse-Normandie, qui confirme l'importance du gisement énergétique des courants du Nord Cotentin. Ensuite, pour connaître les possibilités de gérer au mieux ce gisement, 2 études ont été lancées en 2012 : étude juridique des différentes utilisations potentielles de l'énergie produite (France, Angleterre, îles anglo-normandes), et étude des retombées économiques et sociales des différents scénarios possibles de développement de cette filière. À ce stade, il faut remarquer l'importance des enjeux pour la Basse-Normandie : un gisement de quelques 3GW, avec plus de 1500 hydroliennes à installer générant de l'ordre de 2000 emplois directs et indirects.

D'autres filières vertes gagneraient également à être accompagnées : biomasse, bâtiment à faible impact environnemental, logistique et gestion de flux, réseaux énergétiques intelligents,

recyclage et valorisation des déchets, eau et assainissement...

Adaptation des métiers à la transition vers l'économie verte

Animation de réseaux de professionnels et sensibilisation des maîtres d'ouvrages sur les niveaux d'exigence de qualification des entreprises (certifications, labels...), de qualifications des salariés (FEEBAT, RT 2012...) de qualité des matériaux (normes...). Outre les campagnes d'information sur la RT 2012, le parasismique et l'accessibilité, les sujets suivants feront l'objet de nos actions de sensibilisation et d'accompagnement :

- Eco-construction et matériaux biosourcés
- Organisation des entreprises dans le cadre des marchés liés à la performance énergétique des bâtiments
- Sensibilisation des entreprises à la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE)
- Sensibilisation des prestataires de l'orientation professionnelle au DD et aux « métiers verts »

Soutien à la création d'une Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE) centrée sur les métiers de l'éco-construction. La coopérative d'activités et d'emploi est une entreprise indépendante insérée dans un réseau national et local : le réseau du mouvement des SCOP. Dans la période test, la DREAL soutiendra plus spécifiquement la promotion du secteur de l'éco-construction (mise en réseau des acteurs, communication indispensable au lancement de l'activité). L'activité d'une CAE s'articule autour de trois axes :

- un hébergement juridique, comptable et fiscal de l'activité économique
- un statut d'« entrepreneur-salarié »
- un accompagnement individualisé et collectif basé sur une démarche d'apprentissage par l'action.

□

❖ Expérimentation Maisons de l'emploi et développement durable (Participation de l'ADEME, d'Alliance Ville Emplois avec le soutien du ministère en charge du développement durable)

Maison de l'emploi du Cotentin : filière de l'éco-construction et des métiers de la mer (éoliennes off shore et démantèlement des bateaux de pêche)

http://www.mef-cotentin.com/fr/developper/diagnostics-sectoriels/fichiers/b%C3%A2timent%20et%20%C3%A9nergies%20renouvelables_4_1817.pdf

http://www.mef-cotentin.com/fr/developper/diagnostics-sectoriels/fichiers/m%C3%A9tiers%20li%C3%A9s%20%C3%A0%20la%20mer%20%28SOFRED%29_4_1818.pdf

❖ CONSEIL RÉGIONAL

CPRDFP signé en juillet 2011

Les aspects relatifs à l'économie verte ont été intégrés dans l'axe 1 sur la prise en compte des besoins et des évolutions des territoires et de l'économie (page 7-8), dans l'axe 2 de développement des compétences et des qualifications en lien avec le territoire (page 19).

<http://cprdfp.region-basse-normandie.fr/index.php/quest-ce-que-le-cprdfp->

❖ OREF

L'observatoire a publié une bibliographie sur l'économie verte : <http://www.errefom.fr/sites/default/files/filesPagesThematiques/Bibliographie-economie%20verte-2012.pdf>

Par ailleurs des études spécifiques sont également disponibles :

- le point virgule n°44 de janvier 2011 : http://www.errefom.fr/sites/default/files/errefom_p_vir_files/pv44.pdf
- de nombreux articles sur le site la-formation-au-continue.errefom.fr
- des publications et articles sur la démarche d'éco-citoyenneté en formation professionnelle sur le site Internet www.errefom.fr

BOURGOGNE

❖ DREAL

L'étude stratégique lancée en 2011 a permis de diagnostiquer les 18 filières stratégiques de l'économie verte sur le territoire bourguignon. Des pistes, à approfondir, ont été identifiées notamment en matière de biomasse énergie et d'optimisation des remorques de poids-lourds. Par ailleurs, suite à cette étude, l'élaboration d'un schéma régional de développement de filières de matériaux bio-sourcés pour la construction en région Bourgogne et d'un annuaire des acteurs, a été lancée sous pilotage du Conseil régional. Enfin, un travail approfondi a été lancé avec TEEB sur la mise en place d'un véritable observatoire des métiers verts et des études ont été menées sur le verdissement des filières bâtiment, agriculture, forêt, tourisme et biodiversité, en interrogeant des professionnels (impact des aides, implication dans le verdissement des activités...).

Deux nouvelles études sur les métiers seront conduites en 2013, une dans la filière bio-matériaux, la seconde dans les énergies renouvelables. Par ailleurs, une analyse des GPEC Territoriales sera conduite sous la focale métiers verts.

« Bourgogne Bâtiment Durable » est le centre de ressources régional dédié à la qualité environnementale des bâtiments : ressources techniques, réglementaires, professionnelles, économiques et bibliographiques, publications relatives à la construction durable. Il s'agit de participer financièrement aux actions destinées aux professionnels du bâtiment, maîtres d'ouvrage et collectivités = journées techniques d'information, publications spécialisées, études éventuelles...

La Bourgogne est aujourd'hui la seule région à ne pas disposer de cellule économique. Aujourd'hui en Bourgogne, l'information et les capacités d'analyse sont dispersées ; les lieux d'échanges entre l'État et les professionnels, permettant d'alimenter une réelle stratégie de filière, ont globalement été réduits : certaines structures se sont positionnées sur des thématiques relevant, dans d'autres régions, de la CERC [C2R (Centre Régional de Ressource) orienté emploi et formation, et Bourgogne bâtiment durable (BBD) positionné sur la qualité environnementale du bâti (QEB)...]. Pour pallier ce manque, un travail de préfiguration est en cours.

❖ **Expérimentation Maisons de l'emploi et développement durable (Participation de l'ADEME, d'Alliance Ville Emplois avec le soutien du ministère en charge du développement durable)**

Maison de l'Emploi et de la Formation du Bassin Dijonnais (2012)

❖ CONSEIL RÉGIONAL

CPRDFP Signé en janvier 2012

Les aspects relatifs à l'économie verte ont été intégrés voir notamment dans l'état des lieux (cf. page 14-15).

<http://ccrefp-bourgogne.org/ressources-publications/cprdf/>

❖ OREF

L'OREF à la demande du Conseil régional et du Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (Ccrefp) a contribué, dans le cadre de l'état des lieux des besoins en formation, au volet développement durable. A la demande du Conseil régional et de la Direccte, une étude sur les emplois dans les éco-industries est programmée.

En 2011, une commande a été passée au C2RA par le Conseil régional et la Direccte dans le cadre de la commission formation du cluster éolien bourguignon Wind 4 Future (W4F) sur les métiers et les besoins de qualification liés au développement, à l'horizon de 2020, d'une filière éolienne en Bourgogne. L'étude est disponible sur le site du C2RA. Une étude est également prévue sur les métiers liés à l'économie verte dans l'industrie.

Le C2RA apporte également sa contribution à des études sectorielles dans le cadre des contrats d'appui à la performance ou des contrats d'études prospectives des branches professionnelles

(bâtiment et travaux publics, transport et logistique,...) au sein desquels l'approche développement durable est de plus en plus intégrée. Il participe aussi au programme Praxibat de l'Ademe qui vise à la mise en place de plateformes pédagogiques pour les professionnels de la filière du bâtiment durable.

Le C2RA est enfin partenaire de Territoires, Environnement, Emplois Bourgogne (Tee) qui doit créer un observatoire régional des métiers de l'économie verte. Le Conseil régional, la Dreal, la Direccte, l'Ademe en seront également les parties prenantes. L'observatoire doit se doter d'un site Internet.

❖ **TEE Bourgogne**

Un observatoire bourguignon des métiers de l'économie verte est en cours de création en Bourgogne, via le réseau TEE Bourgogne, en partenariat avec l'ADEME, le Conseil régional de Bourgogne, la DREAL et la DIRECCTE et avec le soutien du FSE. L'observatoire a été paramétré sur la base d'entretiens réalisés auprès des acteurs et partenaires régionaux de l'emploi, la formation, et l'environnement (Administrations d'Etat : ADEME, DIRECCTE, DREAL, INSEE, Pôle Emploi, URSSAF ; Conseil régional de Bourgogne : service de l'environnement, direction des mutations économiques et du développement des compétences, direction de l'économie et de l'économie sociale et solidaire – Environnement et projets numériques ; Chambres consulaires régionales ; Autres acteurs : Alterre, C2R-OREF, CRESS-C2RA ; Maisons de l'Emploi et de la Formation de la Nièvre et du Bassin Dijonnais).

Travaux 2011 :

Etude *Appui au développement des filières vertes dans les territoires* et fiches techniques *Développer les filières vertes sur son territoire* à destination des élus locaux (enquête auprès de plus de 70 professionnels des filières bâtiment, agriculture, forêt, tourisme et biodiversité : Pourquoi verdir son activité ? Quelles aides ? Quelles difficultés ? Quels impacts sur la rentabilité économique et l'emploi dans l'entreprise ?)

Les documents seront disponibles à la rentrée sur le site <http://www.reseau-tee.net/Etude-Devt-filieresvertes-TeeB12.pdf>

Travaux 2010 :

CDrom *Travailler dans l'environnement, comment faire ?* (Réalisé avec le concours de : DREAL, ADEME, Conseil régional de Bourgogne, Alterre Bourgogne, APECITA Bourgogne, Chambre d'Agriculture de Saône et Loire, Chambre régionale des Métiers et de l'Artisanat, Pôle emploi et diffusé en 2011 aux organismes d'orientation et d'information en Bourgogne)

<http://www.teebourgogne.com/>

Travaux 2009 :

Assainissement et gestion de l'eau (Réalisé avec le concours de : Conseil Général de Saône et Loire, Véolia, Lycée Pierre Gilles de Gennes de Cosne sur Loire)

http://www.teebourgogne.com/IMG/pdf/grillelecture_eau.pdf

Education à l'environnement (Réalisé avec le concours de : ADEME, Alterre Bourgogne, CEMEA Bourgogne, CPIE Pays de l'Autunois Morvan)

http://www.teebourgogne.com/IMG/pdf/grille_lecture_educ_envir.pdf

Efficacité énergétique du bâtiment (Réalisé avec le concours de : Alterre Bourgogne, Arthema, Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat)

http://www.teebourgogne.com/IMG/pdf/grille_lecture_batiment.pdf

Gestion et prévention des déchets (Réalisé avec le concours de : ADEME, Alterre Bourgogne, Conseil Général de Saône et Loire, Grand Dijon, PRODEC)

http://www.teebourgogne.com/IMG/pdf/grille_lecture_dechets.pdf

Energies renouvelables (Réalisé avec le concours de : ADEME, Conseil Régional de Bourgogne) http://www.teebourgogne.com/IMG/pdf/grille_lecture_EnR.pdf

BRETAGNE

❖ **DREAL**

Le diagnostic stratégique territorial et le profil environnemental, en cours d'élaboration en 2013, aboutiront à déterminer un certain nombre de priorités pour la région Bretagne.

En Bretagne le secteur des industries agroalimentaires est en cours de restructuration. Si on peut considérer que les plus grandes structures disposent des moyens utiles pour envisager ces adaptations, le tissu des entreprises comporte à la fois des structures de production agricole de plus en plus proche des PME, avec des fonctions de nature industrielle de plus en plus présentes dans leur activité et des industries agroalimentaires de petite taille dont la capacité à innover et à s'adapter est d'ores et déjà repérée comme un enjeu pour leur avenir. Une étude au titre des filières vertes pourrait être envisagée sur ce thème.

❖ **Expérimentation Maisons de l'emploi et développement durable
(Participation de l'ADEME, d'Alliance Ville Emplois avec le soutien du ministère en charge du développement durable)**

- Maison de l'Emploi, du Développement, de la Formation et de l'Insertion du Pays de Redon et Vilaine (2010)
- Maison de l'Emploi et de la Formation professionnelle du Pays de Trégor Goëlo (2010)
- Maison de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation Professionnelle du Bassin de Rennes (2010) : sur la filière éco-construction et mobilité décarbonnée
- Maison de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Pays de Brest (2012)

❖ **CONSEIL RÉGIONAL**

CPRDFP Signé le 31 janvier 2012

Les aspects relatifs à l'économie verte ont été intégrés voir notamment dans la réflexion prospective sur l'évolution de l'économie régionale (cf. page 25-26) et dans les orientations prioritaires du Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles, notamment celle de soutenir une politique de formation et de qualification au service du développement économique, sociétal et environnemental en Bretagne (cf. page 14 et 55).

<http://www.bretagne.fr/internet/upload/docs/application/pdf/2012-05/cprdf.pdf>

❖ **OREF**

Actuellement les discussions se concentrent sur les potentiels des pôles de compétitivité locaux (parc éolien, métiers de la mer...).

CENTRE

❖ **DREAL**

En 2011, une étude sur les 18 filières stratégiques de l'économie verte a été déclinée sur le territoire de la région centre (publication en 2012).

<http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/les-filieres-vertes-strategiques-a992.html>

❖ **Expérimentation Maisons de l'emploi et développement durable
(Participation de l'ADEME, d'Alliance Ville Emplois avec le soutien du ministère en charge du développement durable)**

MDE du Blaisois (2012)

❖ CONSEIL RÉGIONAL

CPRDFP signé en juillet 2011

Les aspects relatifs à l'économie verte ont été intégrés (cf. page 39).

http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoilepro/accueiletoilepro/ressources/cprdf-2010-2014/CPRDFP_2010_2014_contrat;jsessionid=4CFB13687B7E09770DFE4FC5E402ECC6

Une publication de 2009 « Cinq enjeux pour la région Centre à l'horizon de 2015 » du Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la région Centre inscrit bien le travail de prospective préalable à la signature du contrat de plan dans la perspective du développement durable.

(<http://www.etoile.regioncentre.fr/webdav/site/etoilepro/shared/Upload/ORFE/prospective/CCREFP%20-%20Synthese4.pdf>)

❖ OREF

Le GIP Alpha Centre propose dans ses ressources sur le portail Internet Etoile (www.etoile.regioncentre.fr) un onglet Développement durable dans lequel sont présentés les emplois, les métiers et les formations du développement durable (en plus d'un glossaire intitulé L' économie verte, ça vous parle ?). Ce portail recense les principales études sur l'emploi et les métiers de l'économie verte. On y trouve également des ressources propre à la région Centre, notamment un moteur de recherche permettant de chercher des métiers qui préservent l'environnement et valorisent le développement durable (recherche par centre d'intérêt).

http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/accueiletoile/sorienter/metiers/recherchemetiers/cache/off?url=http%3A//www.etoile.regioncentre.fr/metier-formation/rechMetier/recherche_simple.asp¶m=Affiner%3D1%26modeAcces%3DGRP&displayscreen=full

Le 15 octobre 2013, une présentation à la FFB-CAPEB sur les métiers et les formations dans le secteur du bâtiment s'est inscrit dans le cycle des journées de professionnalisation « Informer et orienter sur les emplois et métiers de l'économie verte ».

CHAMPAGNE-ARDENNE

❖ DREAL

Une étude sur la valorisation de la filière bois a été lancée début 2013. Elle a pour objectifs :

- d'établir un état des lieux de la construction bois en Champagne-Ardenne : panorama des entreprises existantes, des dispositifs de soutien à la filière bois construction existants (régionaux et nationaux), besoins des entreprises...
- de mettre en évidence et d'analyser les enjeux, forces et faiblesse de la filière bois construction,
- de disposer d'une vision prospective à l'horizon 2020 avec scénario tendanciel, scénario souhaitable...
- de définir les effets leviers pour mettre en œuvre ce scénario souhaitable à travers un plan d'actions.

Une étude prospective des filières vertes stratégiques en Champagne-Ardenne a été lancée début 2013 : 5 filières ont été jugées prioritaires et porteuses de développement pour la région champagne-Ardenne. L'étude devra permettre :

- de faire un état des lieux du développement de toutes les filières vertes en Champagne-Ardenne,
- d'avoir une approche détaillée des 5 filières les plus performantes en termes de valeur ajoutée et d'emplois avec un regard sur l'expérience passée et positionner la région Champagne-Ardenne par rapport à l'ensemble du territoire national pour chacune de ces filières,
- de proposer différents scénarios d'évolution et identifier les leviers d'actions pour :
- de développer des synergies entre entreprises et laboratoires de recherche afin d'impulser et/ou développer ces filières,
- de définir les emplois et compétences nécessaires au développement de ces filières prioritaires (en termes de volumes, types de métiers, type de compétences requises),
- de dessiner les relations inter-régionales nécessaires pour développer les principales filières porteuses en termes d'enseignement, de recherche, d'organisation de filières, de partenariats

économiques, de complémentarité et de synergies...

Une étude sur les emplois liés au développement des énergies renouvelables dans les Ardennes a été lancée en 2011 avait pour objectif de définir les potentialités d'emplois liés aux filières (éolienne, hydroélectricité, solaire photovoltaïque, solaire thermique, géothermique, biomasse ...). Elle permet :

- d'évaluer le potentiel d'emploi créé dans les Ardennes pour atteindre les objectifs fixés par filière dans le schéma départemental des énergies renouvelables,
- les conditions dans lesquelles les acteurs locaux (acteurs publics et privés) peuvent accompagner, anticiper, amplifier ce potentiel de développement local.

❖ **Expérimentation Maisons de l'emploi et développement durable
(Participation de l'ADEME, d'Alliance Ville Emplois avec le soutien du ministère en charge du développement durable)**

Maison de l'Emploi de l'Agglomération et du Bassin d'Emploi de Charleville Mézières (2012)

❖ **CONSEIL RÉGIONAL**

CPRDFP signé le 15 juin 2011

Des aspects relatifs à l'économie verte ont été intégrés dans les orientations et priorités du contrat (cf. pages 9-10) et dans le plan d'action notamment dans celle relative avec le développement des partenariats avec les branches (cf. page 22).

<http://www.cr-champagne-ardenne.fr/getFile.aspx?FILEID=6050>

CORSE

❖ **DREAL**

La région Corse fait partie avec la région PACA d'un pôle de compétitivité sur les énergies. La DREAL est en charge du suivi de la convention d'expérimentation régionale signée entre l'Etat et l'Office de l'environnement en Corse (OEC).

❖ **Expérimentation Maisons de l'emploi et développement durable
(Participation de l'ADEME, d'Alliance Ville Emplois avec le soutien du ministère en charge du développement durable)**

- MDE d'Ajaccio et Pays Ajaccien (2010)
- MDE du Sud de la Corse (Porto Vecchio) (2010)

❖ **OBSERVATOIRE DU DD (ancien Office de l'environnement de la Corse)**

L'office de l'environnement en Corse s'est constitué en observatoire du développement durable de Corse. Ont été publiés en

- 2006 : guide des métiers de l'environnement réalisé par l'observatoire du développement durable
- 2010 : deux expérimentations bâtiment – ENR par ADEME – Alliance Villes Emploi en Corse du Sud. Il est souhaité d'étendre le diagnostic à la Haute Corse de façon à couvrir l'intégralité de la région

❖ **CONSEIL REGIONAL**

CPRDFP – signé le 23 décembre 2011

Des aspects relatifs à l'économie verte ont été intégrés (cf. page 24 et 103).

http://www.corse.fr/Formation-professionnelle-continue_a493.html

Convention Ministère développement durable – Région Corse en date du 30 décembre 2010

Clôturée à l'automne 2013.

- Action commune n°1 : Coordination des travaux des observatoires territoriaux et de l'observatoire national des métiers de l'économie verte
- Action commune n°2 : Diagnostics territoriaux de l'emploi et des métiers de l'économie verte
- Action spécifique : Création d'un centre de ressources des métiers de l'économie verte + Guide des bonnes pratiques « Formation » des agendas 21

Un centre de ressource a été créé sur le portail Internet de l'Observatoire du développement durable qui recense les métiers, les formations et les bonnes pratiques en lien avec l'économie verte (*le site est actuellement indisponible*).

FRANCHE-COMTÉ

❖ DREAL

Sur le thème de l'économie verte des discussions ont eu lieu dans le cadre de la préparation des futurs programmes européens entre DREAL et DIRECCTE pour faire un bilan sur la déclinaison de l'ambition eco-tech en Franche Comté et établir en lien avec les pôles de compétitivité les orientations les plus intéressantes en FC. Ce travail aboutit à identifier 4 filières prioritaires pour la région :

- le recyclage des matériaux
- l'utilisation du matériau bois en construction, pour l'énergie (très grosse ressource)
- le véhicule dé-carboné
- les micro-techniques

Le premier chantier engagé est l'organisation d'un observatoire des matériaux.

Son périmètre intègre les matériaux de carrières et de substitution (y compris déchets du BTP), les éco-matériaux (matériaux biosourcés en particulier). Cet observatoire permettra :

- de contribuer aux études relatives aux schémas départementaux des carrières mais aussi à leurs suivis ;
- d'alimenter les états des lieux des plans départementaux de prévention et de gestion des déchets du BTP qui seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage des conseils généraux ;
- d'avoir une connaissance des acteurs locaux des filières éco-matériaux. Cette connaissance est un pré-requis pour la promotion des matériaux bio-sourcés.

Puis ont été réalisés des études portant sur :

- des études départementales sur les volumes et les flux de déchets et matériaux recyclés du BTP ;
- un état des lieux des filières éco-matériaux en Franche-Comté.

❖ CONSEIL RÉGIONAL

CPRDFP signé le 12 mars 2012

Des aspects relatifs à l'économie verte ont été intégrés dans les actions à mettre en œuvre (cf. l'axe Répondre aux besoins des territoires en page 25).

<http://www.franche-comte.fr/conseil-regional/construisons-lavenir/cprdfp.html>

GUADELOUPE

❖ DEAL

Le développement durable, notamment dans le cadre du Grenelle de l'environnement, représente un potentiel d'emplois « verts » considérable particulièrement dans les domaines de l'expertise dans la construction parasismique et de haute qualité environnementale, la valorisation de la biodiversité, le recyclage des déchets ... L'étude sur « l'état des lieux des compétences des éco-entreprises et dans le domaine des eco-technologies en Guadeloupe » piloté par le pôle de compétitivité de la Guadeloupe Synergîle est en cours de finalisation après un travail de réorientation réalisée en lien avec le bureau d'étude. Par ailleurs, il n'existe plus de CERC (Cellule Économique Régionale de la Construction) en Guadeloupe, toutefois un consensus se dessine au sein du partenariat régional (Etat, collectivité, professionnels) pour la mise en place d'un dispositif partagé de connaissance du secteur de la construction. Une étude de faisabilité d'un observatoire de la commande publique est en cours de lancement.

❖ CONSEIL RÉGIONAL

CPRDFP – signé en mai 2012

Des aspects relatifs à l'économie verte ont été intégrés dans les actions à mettre en œuvre (cf. notamment pages 17, 45-46, et 86).

http://www.ccrefp-guadeloupe.fr/index.php?option=com_phocadownload&view=category&download=29:projet-de-contrat-de-plan-regional-de-developpement-des-formations-professionnelles-cprdf-2011-2015&id=2:cprdf&Itemid=63

❖ OREF

- Une analyse « **Les métiers du développement durable et de la croissance verte : quels métiers, quels emplois, quelles formations** » a été réalisée pour conduire à des observations par filières.
- Sont également disponibles en ligne des études sur les filières : Energies renouvelables (2013)- Eau, Air, Déchets, Assainissement (2011)- Métiers du bâtiment- Agriculture et forêts- Métiers de la mer-Biodiversité
- En 2001 une analyse sur les métiers de l'environnement dans le cadre des nouveaux services emplois jeunes
- L'OREF a réalisé en 1999 un document sur les métiers de l'environnement en Guadeloupe.

GUYANE

❖ DEAL

La DEAL a entamé un travail de réflexion sur les filières vertes.

❖ OREF

L'OREF Guyane est amené de manière récurrente à intervenir dans la présentation des métiers du secteur de l'environnement en différentes circonstances, forums, salons, tables rondes métiers qui impliquent la population scolarisée (lycées, collèges, D.E ressortissants de la Mission Locale Régionale de Guyane) sur la base des travaux qu'elle a mené dans ce domaine :

- 2008 Analyse prospective de la filière biodiversité en Guyane (16 pages)
- 2003 Métiers, emplois, formation dans le secteur environnement (3 pages)
- 2003 La filière environnement en Guyane (plaquette recto-verso)
- 2001 Etat des lieux de la filière environnement en Guyane (3 pages)

❖ CONSEIL RÉGIONAL

CPRDFP – Signé le 19 décembre 2011

Les aspects économie verte sont mentionnés notamment via le secteur de la biodiversité (cf. pages 66-68), des industries extractives (cf. page 71-73) et brièvement via le secteur de l'agro-alimentaire (cf. page 62), celui du tourisme (cf. page 78).

HAUTE-NORMANDIE

❖ DREAL

En 2012, une étude sur les potentialités de développement des éco-matériaux et de leur usage dans le bâtiment en Haute-Normandie a été publiée.

http://www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/ALCIMED_DREAL_Etude_Ecomateriaux_vf_cle28f419.pdf

En 2011, la DREAL Haute-Normandie a participé d'une étude d'analyse de l'offre de formation « Bâtiment Grenelle qui a permis la publication d'un focus sur les métiers du bâtiment et de l'éco-cosntruction par l'OREF de Haute-Normandie. <http://www.crefor-hn.fr/publications/nadine-dudouble-daniel-sanchez/focus-en-haute-normandie-n%C2%B0-5-m%C3%A9tiers-du-b%C3%A2timent-et-de->

La DREAL procède par ailleurs à la déclinaison régionale des 87 actions du Plan « Ambition Ecotech 2015 » lancé par le comité stratégique de filières éco-industries. Des actions concrètes devraient être menées sur le territoire en particulier dans les domaines de l'eau, de l'énergie, des énergies renouvelables (éolien thermique et off shore), la biomasse, le bâtiment et les développements portuaires. En 2013 a été initié un **diagnostic régional des filières industrielles stratégiques vertes**, portant sur les potentialités territoriales de développement ou d'implantation déclinant l'identification des filières stratégiques faite au niveau national.

La CERHN portera par ailleurs une étude connexe sur le secteur bâtiment. Un tableau de bord prospectif en collaboration avec l'OREF permettra de mettre en évidence la dimension construction durable ainsi que les métiers et formations relevant de la croissance verte liés au BTP.

❖ Expérimentation Maisons de l'emploi et développement durable (Participation de l'ADEME, d'Alliance Ville Emplois avec le soutien du ministère en charge du développement durable)

MDE du Bassin Dieppois (2010) : filière bâtiment

❖ CONSEIL RÉGIONAL

CPRDFP signé le 1 juin 2011

Les aspects économie verte sont mentionnés notamment dans le diagnostic des spécificités régionales (cf. pages 24-25) et dans les considérations relatives aux évolutions des métiers (cf. pages 31-32).

<http://www.hautenormandie.fr/LES-ACTIONS/Education-Formation/CPRDF>

❖ **OREF**

Le Crefor (Carif Oref) a réalisé des travaux approfondis en lien avec la question des emplois et métiers de l'économie verte dans un cadre régionale de recherche d'une nouvelle dynamique autour des thèmes de l'économie, de l'industrie et de l'innovation.

- Publication d'un Focus en Haute-Normandie intitulé « Métiers du bâtiment et de l'éco-construction » <http://www.crefor-hn.fr/publications/nadine-dudouble-daniel-sanchez/focus-en-haute-normandie-n%C2%B0-5-m%C3%A9tiers-du-b%C3%A2timent-et-de->

- Sortie fin 2010 d'un dossier Eclairage sur « le développement durable » (Crefor).

- Projet étude filières Energies.

- Projets grands chantiers (EPR et Total) mobilisant l'ensemble des acteurs et institutions concernés,, en particulier sur bassin dieppois pour EPR. Le Crefor accompagne sur le choix des indicateurs d'observation caractérisant les populations.

ÎLE-DE-FRANCE

❖ **DRIEE (Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie)**

La DRIEE d'Île-de-France, depuis sa création le 1er juillet 2010, s'est donnée 7 objectifs stratégiques, dont 2 concernent directement ou indirectement les métiers de l'économie verte :

- objectif stratégique n°1 : "mettre en oeuvre les priorités d'actions issues du Grenelle Environnement et des feuilles de route stratégiques du ministère de l'écologie"

- objectif stratégique n°3 : "accompagner l'Ile-de-France pour le développement de l'économie verte et soutenir le développement durable des entreprises".

La DRIEE s'est dotée du "Service du développement durable des territoires et des entreprises" à cette fin, porteur notamment du sujet économie verte. La DRIEE a recruté des chargés de missions venant de la DIRECCTE, avec une compétence de développement économique pour traiter du sujet.

Avec pour objectif la territorialisation de la transition écologique, la DRIEE a proposé au préfet de région, qui l'a accepté, la mise en oeuvre d'un volet transversal d'actions "Grenelle" spécifiquement dédié à la "Croissance verte". Ce volet est copiloté par la DRIEE et la DIRECCTE avec la participation de l'Agence de l'eau, l'ADEME, la DRIA AF, la DRIEA.... Ce volet transversal "croissance verte" du Grenelle (instances de coordination, mutualisation des connaissances, expertise pour les entreprises, promotion des aides pour la croissance verte...) devrait être adopté prochainement en CAR.

Dans le cadre de la préparation du CPRDFP, la DRIEE a participé à de nombreuses réunions et ateliers. Sur sa suggestion a été créé un atelier dédié aux « enjeux du développement durable pour la formation professionnelle ».

❖ **DRIEA (Direction régionale interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement)**

Dans le cadre d'un partenariat avec la DIRECCTE et le conseil régional, la DRIEA a participé aux discussions qui ont permis d'aboutir en 2011 à la signature du Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation Professionnelle.

La DRIEA s'est directement impliquée en 2012 dans les actions locales, en particulier celles visant au développement industriel des filiales stratégiques de l'économie verte, notamment l'usage des matériaux biosourcés dans la construction. A ce titre, un travail important a été mené par le SBDEC / QDD sur les filières bois et chanvre.

- Soutien à la filière bois :

Le travail d'organisation et d'amplification de la filière bois en Ile de France se fait en association avec l'interprofession régionale Francilbois. Suite à la convention DRIEA/Francilbois signée en 2011 sur le volet bois-construction, l'année 2012 a été consacrée au pilotage de 2 études régionales visant à mieux comprendre la nature des acteurs de la filière, leurs compétences, leurs moyens mais aussi la provenance, la nature, le volume et le prix des bois utilisés dans la construction en Ile de France.

Une première étude a été menée par le CNDB sur les aspects "coûts des constructions utilisant majoritairement du bois". Des fiches détaillées et comparables ont été produites sur les 12 opérations franciliennes retenues, et une synthèse faisant ressortir les principales conclusions et pistes à explorer quant à l'usage du bois en construction a été publiée. Une première restitution devant les acteurs des opérations retenues a été faite le 23 octobre 2013 afin de recueillir des aspects plus qualitatifs, pour compléter les données financières et techniques.

Une seconde étude de connaissance de la filière bois francilienne a été pilotée par la DRIEA et réalisée par l'INSEE : il s'agit d'une approche statistique des entreprises constituant de la filière régionale. L'étude s'est achevée en septembre 2012 par la publication sur le site Internet de l'INSEE d'une note de conjoncture de 8 pages qui fait le point sur chaque segment de la filière bois, d'amont en aval. Pour ce qui concerne le segment de la construction bois, l'étude reste partielle puisque les circuits d'approvisionnement de l'Ile de France n'ont pas pu être mis en évidence et que seules les entreprises localisées en Ile de France et constituant le "cœur de filière" ont été intégrées dans l'étude ; or, l'une des particularités de la filière bois est la possibilité de délocaliser l'activité de production de celle d'assemblage sur le chantier, lieu de construction ; de nombreux marchés de construction bois en Ile de France sont ainsi honorés par des entreprises extra régionales produisant dans les régions voisines.

Puis prenant appui sur les conclusions des deux études conduites en 2011 / 2012, ayant permis de faire un état des lieux de la filière et d'identifier les principaux points de blocage, il est proposé de contribuer à la structuration de cette filière au niveau régional (en partenariat inter services IF et à voir partenariat avec le Conseil régional).

Deux niveaux stratégiques sont à activer :

- le partenariat institutionnel régional autour de la filière : inter services Etat, Conseil Régional, Francilbois
- la valorisation de l'enjeu auprès de tous les acteurs et les professionnels de la chaîne : maîtres d'ouvrage, maîtres d'oeuvre, entreprises (journées techniques)

- Soutien à la filière chanvre :

Le chanvre a été massivement cultivé jusqu'au XIX^{ème} siècle, notamment pour l'utilisation de ses fibres dans l'industrie textile. Ce n'est que depuis quelques décennies que le chanvre est à nouveau cultivé en France, devenue à ce jour le second producteur mondial, juste derrière la Chine. Il est cependant paradoxal de constater que cette production, mondialement reconnue pour sa qualité, est principalement destinée à l'exportation vers différentes filières industrielles européennes.

Fin 2011, la DRIEA a lancé une étude dont le but est de faire découvrir aux principaux prescripteurs du secteur du bâtiment (maître d'ouvrage et maître d'oeuvre) l'utilisation des matériaux de construction à base de chanvre. La laine de chanvre, le béton de chanvre ou encore le chanvre en vrac sont des éco-matériaux éprouvés, aux qualités environnementales indéniables, mais encore mal connus des professionnels. L'étude, confiée à l'association Construire en chanvre, a consisté, dans un premier temps, à réaliser un document de présentation regroupant à la fois des fiches techniques sur les caractéristiques de ces différents matériaux et des fiches décrivant leur mise en œuvre sur des opérations exemplaires. Sur la base de ce document, une large concertation sera réalisée, fin 2012 et début 2013, auprès d'un ensemble d'acteurs importants du secteur de la construction afin d'identifier les potentialités de cette nouvelle filière verte ainsi que les freins et leviers qui conditionnent son développement. L'étude s'est achevée fin 2013 par une journée technique de restitution.

❖ **Expérimentation Maisons de l'emploi et développement durable (Participation de l'ADEME, d'Alliance Ville Emplois avec le soutien du ministère en charge du développement durable)**

- MDE des Bords de Marne (2010) : filière du bâtiment
- MDE de Plaine Commune (2010) : filière du bâtiment
- MDE de l'Agglomération de Saint-Quentin en Yvelines (2010) : filière du bâtiment

❖ **Réseau TEE Ile-de-France**

La charte partenariale du Réseau TEE Île-de-France – Préfet d'Île-de-France – Président du conseil régional d'Île-de-France – Directeur Île-de-France de l'ADEME – Directeur général de l'agence de l'eau Seine Normandie - Président de l'Institut de l'écologie en milieu urbain visant l'adaptation des métiers à la transition vers l'économie verte et le développement des métiers de l'environnement est en cours de signature.

Refonte du site tee-idf.net : le site francilien de référence sur les métiers de l'économie verte, en faveur des entreprises et des acteurs de l'emploi.

Par secteurs de l'économie verte, le site est composé d'une rubrique d'information sur les métiers, les formations continues, les initiatives de terrain, les actualités, les études. De plus, le site proposera une plate-forme de d'échanges d'information et de travail collaboratif entre institutionnels et professionnels des domaines de l'environnement, emploi et formation. Ce projet 2011-2013 a été soutenu financièrement par le Conseil régional d'Île-de-France et l'Europe. Véritable plate-forme d'informations et de ressources, de valorisation des initiatives et des projets franciliens d'échanges et de co-production de connaissances expertes entre les acteurs institutionnels et professionnels sur l'évolution des métiers et des formations à la prise en compte de l'environnement, la [Version beta du portail de l'Observatoire francilien des métiers de l'économie verte](#) est maintenant disponible.

Les partenariats avec les OPCA concernés et le GIP CARIF sur le volet formation continue sont en cours. De plus, une analyse de besoins en information et formation sur le volet activités et emplois de l'économie verte des adhérents de l'OPCA Uniformation est également à la réflexion.

Depuis 2009, TEE Ile-de-France anime une mission d'observatoire sectoriel sur les métiers liés à l'environnement. Dans ce cadre, le Réseau a réalisé les études et productions suivantes :

- une expérimentation d'estimation de l'emploi lié à la croissance verte a été réalisée au niveau régional et sur le département de la Seine-Saint-Denis en 2010
- une note de synthèse régionale sur les enjeux et les constats du verdissement des métiers du bâtiment sera finalisée en 2012
- Les essentiels "Filière Forêt-Bois" (mai 2010)
- Le rapport complet "Filière Forêt-Bois" (juillet 2010)
- Les essentiels "Objectif Biodiversité" (mai 2010)
- Le rapport complet "Objectif Biodiversité" (juillet 2010)
- Emplois de l'environnement : constats et tendances en Ile-de-France (novembre 2009)
- Initiatives franciliennes en faveur des métiers verts et verdissants (décembre 2010).

À signaler également la gestion du site Internet www.ecoformations.net qui recense les formations certifiantes initiales et continues, les métiers liés à l'environnement et les établissements qui les proposent en Île-de-France.

❖ **CONSEIL RÉGIONAL**

CPRDFP – non signé à ce jour –

Le CPRDFP de la région Île-de-France s'inscrit dans la dynamique des autres stratégies régionales et notamment les États généraux de la conversion écologique et sociale (EGCES), le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF), la Stratégie régionale de développement économique et de l'innovation (SRDEI) et la Stratégie régionale pour l'égalité et la lutte contre les discriminations.

❖ **OREF**

Le Carif Oref francilien a été renommé « **Défi métiers** » pour marquer sa volonté de renouveler son positionnement et son offre de service.

Défi métiers a participé depuis 2011 aux Etats généraux de la conversion écologique et sociale initié par la région. Ils comportent 5 entrées thématiques : agriculture et alimentation, industrie et relocalisations, transports et mobilités, métiers du bâtiment et haute qualité sociale. Ces thématiques ont aussi fait l'objet de débats territoriaux dans chacun des départements franciliens. Une assemblée plénière de restitution (cf. Rapport de synthèse et de préconisations) s'est tenue en avril 2013.

Défi métiers a mené en partenariat avec la direction régionale de l'INSEE une étude sur les caractéristiques des professions vertes et verdissantes en Île-de-France (voir les publications de l'INSEE Faits et chiffres n°297 et À la page n°407).

Défi métiers travaille en partenariat avec le service statistique du Commissariat Général au Développement Durable (SOeS) sur la qualification des formations initiales en environnement et produira début 2013 une synthèse des résultats de la région francilienne.

❖ Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE)

Les aspects relatifs à l'adaptation des compétences aux besoins de l'économie verte (cf. page 17 et pages 105-108) sont intégrés dans l'étude de cas de l'OCDE sur le territoire parisien : Kamal-Chaoui, L. et M. Plouin (2012), « **Villes et croissance verte : Etude de cas de la région Paris/Ile-de-France** », Documents de travail de l'OCDE sur le développement régional, 2012/02, Éditions OCDE, Paris <http://dx.doi.org/10.1787/5k9fd0f32lhj-fr>

LANGUEDOC-ROUSSILLON

❖ DREAL

Actions en faveur d'une économie verte (filières industrielles stratégiques vertes et adaptation des métiers à la transition vers l'économie verte)

En 2013 la DREAL a poursuivi et développé sa contribution au verdissement de l'économie :

- Soutien, appui et contribution aux actions collectives et multipartenariales (notamment dans le cadre du comité stratégique régional de la filière éco-industrie).
- Poursuite de la contribution à la déclinaison régionale de conventions d'engagements volontaires (notamment convention « métiers des travaux publics » en collaboration étroite avec la CERC),
- Actions de communication et organisation de 2 journées thématiques à l'attention et en collaboration avec les différents réseaux d'acteurs.
- Participation aux comités de pilotage des projets locaux « Maisons de l'emploi et développement durable (3 en LR) et valorisation des actions engagées.

❖ Expérimentation Maisons de l'emploi et développement durable (Participation de l'ADEME, d'Alliance Ville Emplois avec le soutien du ministère en charge du développement durable)

- MDE du Bassin d'Emploi de Perpignan (2010) : filières du transport de marchandise et du bâtiment
- MDE de la Petite Camargue Héraultaise (2010) : filières du bâtiment et de l'agriculture
- MDE de Nîmes Métropole (2012)

❖ CONSEIL RÉGIONAL CPRDFP – Signé le 15 mars 2012

Les aspects relatifs à l'adaptation des compétences aux besoins de l'économie verte ont été intégrés notamment dans les perspectives du Languedoc-Roussillon à 5 ans (cf. page 27) et dans les réponses de l'appareil de formation (cf. page 54).

<http://www.ac-montpellier.fr/public/DAETA/CPRDFP-OK.pdf>

❖ OREF

L'OREF a été mandaté par l'Etat et la Région pour mener une étude prospective sur les emplois métiers et compétence sur le développement des énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie dans le bâtiment. Les résultats de cette ont été restitués publiquement le 19 octobre 2010, une synthèse est publiée dans la collection Enjeux de l'OREF. Cette étude, qui a bénéficié du soutien financier du FEDER, de l'ADEME et de la Région, fait suite à une première investigation menée en 2007 centrée uniquement sur le champ des énergies renouvelables. L'étude 2010 couvre les principales filières ENR (éolien, solaire PV, solaire thermique, énergie bois), les métiers du bâtiment impactés par la MDE ainsi que les métiers périphériques (gestion de l'énergie, conception de bâtiment, diagnostic-contrôle...). Cette étude fournit des éléments de connaissance aussi bien sur le plan quantitatif (état des lieux sur la formation, sur les emplois) que sur le plan qualitatif (perceptions des professionnels et acteurs du secteur). Elle s'est appuyée sur de nombreuses rencontres avec les représentants des branches

professionnelles et les acteurs de la formation en région qui ont permis d'identifier des perspectives d'action pour faire évoluer l'offre de formation en région en lien avec l'évolution du contexte énergétique européen, national et régional.

- Energies renouvelables et maîtrise de l'énergie en Languedoc-Roussillon : Quels emplois, quelles formations pour demain ? : Enjeux n°10 – Octobre 2010 <http://www.oref-lr.org/rubrique-4-74.html>

- Développement des énergies renouvelables et évolution des compétences professionnelles en Languedoc-Roussillon : Enjeux n° 5 – octobre 2007 <http://www.oref-lr.org/rubrique-4-37.html>

- Étude prospective Emploi Formation dans le domaine des énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie dans le bâtiment en Languedoc-Roussillon <http://www.oref-lr.org/datas/fichiers/articles/91/148.pdf>

LIMOUSIN

❖ DREAL

L'économie verte au niveau local a vu le renforcement des coopérations entre la CCI régionale et la DREAL. Le 26 juin 2011 a été reconduite une convention entre le président de l'ACFCI et notre Ministère. Cette convention a été déclinée localement. Pour ce faire, un plan d'actions, déclinaison de la convention nationale a été élaboré. Il a vocation à définir de manière précise les interactions entre la DREAL et la CCIR dans le domaine de l'économie verte. Pionnière dans cette initiative, la DREAL a par exemple participé à des échanges avec le niveau national pour identifier les modalités de déclinaison de cette convention dans chacune des régions.

Un travail de recensement des entreprises de l'économie verte a été mené à partir de répertoires des chambres de commerce. Ce travail a été complété par une expertise avec nos unités territoriales. Leur travail sur le terrain, bien que régulier, leur permet de connaître un certain panel d'industries et permet d'expertiser le premier travail de tri effectué à partir des répertoires des CCI locales. Ce travail préliminaire d'élaboration d'une base sera bien sûr consolidé en partenariat avec la CCIR et les CCI locales, mais aussi la DIRECCTE, qui dispose d'une meilleure connaissance des entreprises (qui n'ont pas une activité industrielle notamment) et enfin les partenaires locaux (DDT, Région, OREF_Prisme Limousin...)

Un travail d'identification des filières les plus pertinentes et les plus prometteuses a été achevée à l'été 2011. L'étude sur ces filières vertes a été réalisée par le cabinet Ecoethic. Ce travail a été mené dans le cadre d'une démarche de prospective régionale pilotée et organisée pour l'Etat par la DREAL. Il a permis d'identifier des pistes de développement, notamment dans le domaine du bâtiment. Des propositions de développement ont été analysées dans le cadre d'un atelier, avec des entrepreneurs locaux qui partageaient les objectifs et des enjeux qui émergeaient. Pour autant, la question du leadership peinait à trouver une solution.

Dans la poursuite de cette réflexion, un travail de définition d'un plan d'actions visant à déterminer les maillons manquants à la mise en place d'une filière complète dans le champ des matériaux biosourcés dans le bâtiment a été élaboré. La démarche vise à repérer les compléments nécessaires à la réalisation d'une filière complète (démarrant de la récolte et s'achevant à la mise sur le marché du bien). Elle étudie les potentiels de coopération/collaboration entre entreprises dans un cadre inter-régional.

À destination d'un public plus large, une conférence intitulée "Chimie verte, chimie du végétal, du présent au futur" a été organisée le 8 novembre 2011. Étaient invités, l'ensemble de nos partenaires locaux ainsi que des industriels intervenant dans le domaine. Les intervenants étaient issus de cabinet spécialisé (ALCIMED), d'un laboratoire universitaire intervenant dans la Chimie des Substances naturelles, d'un entrepreneur ayant choisi la voie de la chimie verte, (CHIMINOVE) et enfin un représentant de notre ministère (Mme LEGRIS du CGDD). Près de 70 personnes ont participé à cette manifestation.

❖ **Expérimentation Maisons de l'emploi et développement durable (Participation de l'ADEME, d'Alliance Ville Emplois avec le soutien du ministère en charge du développement durable)**

MDE de l'Agglomération de Saint-Quentin en Yvelines (2010) : filière bâtiment

❖ CONSEIL RÉGIONAL

CPRDFP signé le 6 juillet 2011

<http://www.prisme-limousin.fr/securisation-parcours#presentation>

❖ OREF

Les métiers verts en Limousin – Septembre 2010

http://www.prisme-limousin.fr/sites/default/files/filemanager/upload/common/file/obs/metiers_verts_20110124.pdf

Participation auprès de la DREAL à un diagnostic sur l'armature territoriale de l'Etat à l'horizon 2040 (prend en compte les perspectives d'une économie verte)

LORRAINE

❖ DREAL

La DREAL a participé aux côtés de la DIRECCTE, au Village de la formation, des métiers et de l'emploi qui s'est tenu les 15 et 16 octobre 2011 à Nancy, sur le thème des métiers de l'environnement et du développement durable. Cette démarche partenariale engagée avec des entreprises et des associations, a permis de mettre en avant des technologies industrielles innovantes liées au développement durable ou des initiatives en matière d'emploi et d'insertion. La DREAL a animé une table ronde intitulée Le Grenelle de l'Environnement : croissance verte et mutation des métiers. »

En 2010, dans le cadre de l'opération nationale pilotée par Alliance Ville Emploi, l'ADEME et les Cellules Economiques Régionales de la Construction (CERC) sur la filière bâtiment et énergies renouvelables, la Lorraine a été retenue pour élaborer un diagnostic pour les Maisons de l'Emploi de la Meuse (département entier) et la Maison de l'Emploi de la Déodaté (StDié). Cette action avait pour objet d'évaluer les besoins en formation et recrutement dans cette filière et a été menée dans le cadre de la relance de la CERC Lorraine (CEntre REgional de COncertation Économique pour le BTP et les matériaux de construction en Lorraine CERECO).

A noter que la DREAL a également été associée au Comité de Pilotage de l'étude menée par l'OREFQ sur les métiers verts et verdissants.

Une action sera engagée avec le CNIDEP 54 qui a en charge la formation des petites entreprises de 10 salariés (chambre des métiers et de l'artisanat). Dans ce cadre, une expérimentation sera mise en place sur la commande publique en partenariat avec le CNFPT et la Communauté d'Agglomération du Grand Nancy. L'objectif est d'encourager les collectivités à insérer des critères environnementaux et sociaux dans leurs marchés en agissant en parallèle sur la formation des entreprises afin qu'elles puissent y répondre.

ACTIONS MENEES PAR LE CERECO EN 2012/2013 :

– Tableau de bord semestriel à partir des données collectées auprès de la DREAL et des fédérations (FFB, FRTP et UNICEM)

– Tableau de bord prospectif (annuel) Emploi et Formation du BTP en Lorraine (en partenariat avec un chargé d'étude de la FFB)

– Mise en place d'un observatoire sur la filière forêt/bois (écoconstruction) . A ce titre, le CERECO et GIPEBLOR seront intégrés dans le comité d pilotage « économie verte ».

Actions menées en partenariat avec la « tête de réseau des CERC » :

– Plaquette annuelle sur les dépenses de BTP des collectivités locales

– Plan bâtiment Grenelle

– Étude sur les déchets et le recyclage du BTP : cette étude est menée en partenariat avec l'ADEME et les conseils généraux, l'objectif étant d'élaborer un diagnostic régional qui viendra

alimenter les plans départementaux des déchets des 4 départements. Cette action sera financée par l'ADEME, le conseil régional et les 4 conseils généraux et l'embauche en CDD d'un chargé d'études sera nécessaire pour faire face à la charge de travail.

Par ailleurs, le chargé d'études du CERECO apportera son appui pour la relance de la cellule Bourgogne.

❖ **Expérimentation Maisons de l'emploi et développement durable (Participation de l'ADEME, d'Alliance Ville Emplois avec le soutien du ministère en charge du développement durable)**

- MDE Meusienne (2010) : filières du bois-énergie et du bâtiment
- MDE du Pays de la Déodatie (2010) : filière du bâtiment
- MDE du Grand Nancy (2008) : filière du bâtiment

❖ **CONSEIL RÉGIONAL**

CPRDFP signé en juillet 2011

La filière de l'énergie - économie verte ainsi que celle de l'éco-construction sont identifiées comme des filières pour lesquelles des enjeux importants peuvent d'ores et déjà se poser en termes de métiers et donc de formations professionnelles initiales et continues.

<http://www.lorraine.fr/files/live/sites/www/files/contributed/documents/Conseil%20R%C3%A9gional/Jeunesses,%20SPV/CPRDF/CPRDF%20Version%20finale.pdf>

❖ **OREF**

Etude menée à la demande de la Directe et du Conseil régional pour décliner au niveau local l'étude nationale relative aux 18 filières industrielles stratégiques de l'économie verte, en particulier sur les aspects emploi et formation. Cette étude vient de faire l'objet de la publication « Les professions de l'économie verte en Lorraine » (Orefq Emplois métiers n°5 de juin 2012) http://www.orefq.fr/upload/document/EMPLOI_METIERS/orefq_em5_eco_verte.pdf

Elle a associé Pôle emploi et a réuni l'ensemble des partenaires institutionnels locaux. L'observatoire s'est appuyé sur les travaux récents de la Dares. Le périmètre des métiers « verts » défini par l'observatoire national des métiers dans l'économie verte a été repris, excepté les métiers « verdissants » dont la liste n'était pas stabilisée. Une approche sectorielle par les éco-activités n'a pas été retenue car elle aurait nécessité d'utiliser les comptes nationaux pour lesquels il n'existe pas de déclinaison régionale. La quantification du volume des emplois « verts » en Lorraine s'est faite à partir du recensement de la population. Le périmètre ainsi défini pourrait être utilisé par d'autres régions. Prochainement, des indicateurs permettant de caractériser la proportion des emplois verts dans la part totale de la population active devraient être arrêtés.

L'observatoire développe aussi des fiches « métiers de l'économie verte » sur son site Internet. <http://www.orefq.fr/tbecoverte/fiches.php>

Sur le volet formation, l'objectif est de mieux connaître l'offre de formation et au besoin de la faire évoluer. Un groupe de travail va se mettre en place (programme de travail 2012-2013), avec les mêmes partenaires que pour l'étude sur les professions, afin de mettre en correspondance les métiers « verts » identifiés et les formations. Il s'agira de partir d'une approche « métiers » plutôt que sectorielle/activité et à partir de la base du Centre Inffo, d'examiner pour établir la liste des formations les contenus des formations afin de vérifier l'existence d'un véritable contenu et non pas d'une simple sensibilisation à l'environnement.

MARTINIQUE

❖ **DEAL**

En complément du contrat d'étude prospective "environnement et développement durable" financé en 2012 et conduit avec la DIECCTE en partenariat avec la Région, une étude menée

avec l'OREF Martinique (Observatoire Régional de l'emploi et de la Formation) a pour objectif de dresser en 2013, de façon plus transversale, un état des lieux des métiers susceptibles d'être impactés par le verdissement et d'évaluer les besoins en compétences et en formations.

❖ **CPRDFP - Date de signature non communiquée**

MAYOTTE

❖ **DEAL**

Une étude sur les potentialités de développement d'une économie verte permettra d'identifier les acteurs (entreprises, centres de recherche, lycées professionnels...) travaillant ou susceptibles de travailler dans le domaine des filières vertes est en cours de réflexion. Elle serait constitué de:

- un recueil d'informations auprès des partenaires de la sphère publique Etat et ses EP (DAAF, DIECCTE, DEAL, ADEME, vice-rectorat), des collectivités territoriales principales et de toute instance utile (centre de recherche, ARS, CCI, chambre agriculture ...)
- la qualification simplifiée, les atouts et faiblesses de ces filières, les opportunités ou menaces de ces filières en vue de distinguer celles qui sont motrices, potentielles ou émergentes
- la proposition de critères de sélection de 3 à 5 filières essentielles pour la région de manière à sélectionner les entreprises en place ou émergentes dans ces filières porteuses afin de mesurer de façon approfondie (à partir de données socioéconomiques : nature et volume de production, export, nombre d'emplois...) leur apport potentiel au développement de ces filières et d'évaluer le gisement de croissance verte,
- la proposition de pistes d'actions d'interventions prioritaires selon une perspective de 3 à 5ans et une vision prospective à l'horizon 2020 en imaginant des leviers (institutionnels ...), le portage, l'accompagnement ; en identifiant les relais locaux ; en proposant des actions pour développer les synergies entre les entreprises (échanges de bons procédés, capitalisation de connaissance, formations) ; ces actions à mettre en oeuvre feront l'objet d'une priorisation, d'une méthodologie et d'une programmation budgétaire prévisionnelle.

Pour conduire cette étude, le service s'est d'ores et déjà rapproché de la DAAF et de la DIECCTE, services très intéressés par cette démarche. A noter que la DAAF conduit une étude d'élaboration du programme de développement rural en prévision des actions à mettre en oeuvre dans le cadre de la RUP. Le rendu de l'étude de la DAAF est prévu pour fin 2012, ce qui sera un très bon support pour le démarrage de notre étude dont le contenu pourrait être partiellement réorienté en fonction de son contenu.

❖ **CONSEIL RÉGIONAL**

CPRDFP – pas d'information

MIDI-PYRÉNÉES

❖ **DREAL**

Parmi les deux axes de travail proposés, la DREAL Midi-Pyrénées s'est inscrite dans celui visant à adapter les métiers à la transition vers l'économie verte, plutôt que celui du développement de filières vertes, déjà fortement soutenues par le conseil régional et ses agences.

A cette fin, la DREAL a travaillé en partenariat avec le conseil régional, la DIRECCTE, l'ADEME, la DRAAF et les trois chambres consulaires régionales, en examinant le « verdissement » d'une sélection de secteurs économiques, son impact et les difficultés rencontrées par les acteurs économiques. L'état des lieux réalisé en 2012 (*cf. document téléchargeable sur le site de la DREAL Midi-Pyrénées : Espace professionnels, rubrique Economie verte*) a dressé la liste des attentes et besoins des professionnels permettant de conforter

ou d'accompagner les évolutions liées au Grenelle de l'environnement, et recensement des réponses proposées ou recherchées, en vue d'éclairer, entre autres, le volet formation/compétences, et l'accès à l'emploi dans un second temps. La mise en place du pilotage large de l'étude a permis d'enclencher une dynamique régionale d'échanges autour de l'économie verte, qui doit aller plus loin, en s'appuyant sur les résultats de l'étude. Les suites envisagées sont :

- des compléments à l'étude pour avoir une vision sur trois secteurs écartés de l'état des lieux : agriculture, bâtiment et eau ;
- un approfondissement des pistes de solutions à apporter pour connaître et soutenir les potentiels de développement de l'emploi, en lien avec le CARIF OREF, Pôle Emploi, et éventuellement le CESER:
 - . dans le domaine des compétences et de la formation professionnelle (initiale ou continue), en liaison avec le conseil régional (via le CPRDFP) et la DIRECCTE ;
 - . dans le domaine de la recherche et de l'innovation (cf. écotechnologie, éco-conception, etc.), notamment en lien avec les quatre pôles de compétitivité en région ;

**❖ Expérimentation Maisons de l'emploi et développement durable
(Participation de l'ADEME, d'Alliance Ville Emplois avec le soutien du ministère en charge du développement durable)**

MDE du Pays Midi Quercy (2010) : filière du bâtiment

❖ CONSEIL RÉGIONAL

CPRDFP – signé le 18 janvier 2012

Diagnostic économique sectoriel disponible

http://www.cariforef-mp.asso.fr/files/orefm/Cprdf/diag_cprdfp_som.pdf

❖ OREF

L'OREF mène un projet mettant en œuvre un ensemble d'actions pour intégrer les métiers liés à la croissance verte et/ou au développement durable dans un double objectif : enrichir ses systèmes d'observation des métiers et mieux informer les décideurs régionaux. A été conçu un outil de projection des métiers par branches professionnelles pour mesurer les besoins de formation et évaluer les performances des formations engagées au regard de l'emploi. Cet outil est proposé à la démarche du CPRDFPP (Contrat Etat Région 2011-2014). OREF propose ainsi d'intégrer les métiers déjà identifiés de la croissance verte à ses observations. Par ailleurs il est envisagé de réaliser une veille documentaire sur l'innovation dans les pôles de compétitivité : Aerospace Valley (pôle de compétitivité : nouveau carburant) Valéo domaine de l'Eau, santé (Pôle Santé) de manière à détecter les évolutions d'emploi et de formation. Sa réflexion s'engage sur 2 échelles de temps avec deux objectifs : réactif aux métiers et aux besoins immédiats ou à moyen terme (CPRDFPP) et une meilleure anticipation en identifiant les innovations des filières. Enfin, Le Carif Oref Midi-Pyrénées déjà inscrit dans le domaine de l'information et de l'orientation des publics, développe des produits innovants et pédagogiques ciblés à partir du collégien, lycéen, parents, professeur, salarié, demandeur d'emploi, seniors etc.

NORD-PAS-DE-CALAIS

❖ DREAL

La DREAL s'est impliquée dans la convention d'expérimentation signée entre le CGDD et la Région, clôturé à l'été 2013.

❖ DIRECCTE

- Contrat d'Etude Prospective infra régional – portage par la Maison de l'emploi de Lens-Liévin-Hénin-Carvin dans les secteurs de l'éco-construction et la valorisation des matières.

2009-2010 : « Evaluation de l'implication locale en matière d'emploi et de besoins en compétences du développement des éco entreprises ».

- ADEC BTP : forte dimension éco-construction
- Projet d'ADEC recyclage porté par la DGEFP au niveau national
- Diagnostic mené auprès des bailleurs sociaux de Valenciennes sur les besoins des salariés et des entreprises en matière de formation sur la thématique éco-construction (porteur AFPA)

❖ **Expérimentation Maisons de l'emploi et développement durable (Participation de l'ADEME, d'Alliance Ville Emplois avec le soutien du ministère en charge du développement durable)**

- MDE Lille Lomme Hellemmes (2008)
- Maison de l'Emploi et de la Formation du Calais (2010) : filière du bâtiment
- Maison du Développement Economique de l'Emploi et de la Formation de Dunkerque (2010) : filière du bâtiment
- MDE du bassin de Lens Liévin - Hénin Carvin (2010) : filières des déchets et du bâtiment
- Maison de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation du Nord Avesnois (2010) : filière du bâtiment
- MDE de Valenciennes Métropole (2010) : filière du bâtiment
- MDE en Cambrésis (2012)

❖ **CONSEIL RÉGIONAL**

- Formation des demandeurs d'emploi (Programme Régional de Formation) : La Région intervient pour l'achat de formations dans les domaines du BTP (gros et second œuvre) à destination des demandeurs d'emploi. Il s'agit majoritairement de formations qualifiantes de niveau V.
- Formation des salariés (Pacte régional de continuité professionnelle) : Depuis 2010, la Région soutient la formation des salariés du BTP sur le champ spécifique de l'éco-construction et de l'éco rénovation. Ainsi la Région a contractualisé avec les OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés) AREF BTP, FAFSAB et FAFTT pour les intérimaires.
- Pacte régional de continuité professionnelle Recyclage (2011) : Co-financement Région / FORCO pour la formation des salariés des entreprises prioritairement ceux des PME, adhérentes à l'OPCA FORCO, secteur du recyclage.
- Démarche prospective compétences sur la filière du recyclage et de la valorisation des déchets (2011) : Le pôle d'excellence CD2E, acteur fédérateur du développement de la filière recyclage valorisation des déchets, sera amené à dégager des propositions opérationnelles de formation des actifs, de par sa proximité avec les entreprises, la recherche et l'innovation et sa capacité à embrasser la filière dans sa globalité.
- Diagnostic Emploi Formation dans la filière forêt-bois : « quelles sont les évolutions des compétences et les formations à mettre en œuvre pour développer la filière (usage des essences locales dans la construction et l'énergie, développement des filières courtes) ?

CPRDFP signé le 31 mai 2011

La transformation écologique et le développement durable sont des leviers d'actions identifiés dans le document cadre pour la négociation du contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (cf. page 32).

http://www.nordpasdecals.fr/CPRDFP/telechargement/document_cadre.pdf

Convention Ministère développement durable – Région Nord-Pas-de-Calais

Passée entre la Commissaire générale au développement durable et :

- Le président du Centre Régional de Ressources Pédagogiques et de développement de la qualité de la formation (C2RP) sur la durée 1^{er} janvier 2011 – 31 décembre 2012 pour les actions + évaluation avant le 31 juillet 2013.

- Le président du centre expert pour l'émergence des éco-technologies, au service du développement des éco-entreprises (Cd2E) sur la durée 1^{er} janvier 2011 – 31 décembre 2012 pour les actions + évaluation avant le 31 juillet 2013.

Actions C2RP :

- Action n°1 : Coordination des travaux de l'observatoire régional et de l'observatoire national des métiers de l'économie verte – Lancement d'une animation spécifique sur 18 mois
- Action n°2 : Diagnostics territoriaux de l'emploi et des métiers de l'économie verte
- Action n°3 : Etude sur les gisements d'emplois
- Action n°4 : Créer un centre de ressources régional pour les métiers de l'économie verte
- Evaluation de l'expérimentation

Actions Cd2E :

Le Cd2e (centre expert pour l'émergence des éco-entreprises), très largement impliqué dans l'expérimentation, est l'outil dédié pour l'accompagnement des filières stratégiques. Il fédère les porteurs de projets, les centres de recherches, les éco-entreprises et les territoires. Son action est organisée autour des clusters à porter (pôle éco construction, le pôle Aquapris « cycle de l'eau », le pôle Avenir pour la plateforme analyse cycle de vie), le clusters à accompagner et notamment le pôle de compétitivité TEAM2 (recyclage déchets et matières) et enfin les filières à soutenir (sédimentaires, et solaire photovoltaïque). Le Cd2e prend également en charge des activités directes de support pour les éco-entreprises (GRH, international, veille économique, innovation et développement). Il porte les activités de promotion et de gestion (communication, internet, accueil et management global).

Le Cd2e a bénéficié d'une subvention pour la conduite d'études visant à la caractérisation des filières « recyclage », « les énergies renouvelables » (majoritairement « métiers verts ») et « éco construction » (plus liée aux « métiers verdissants »). Cette étude a permis de structurer une méthodologie d'analyse et de suivi des filières en éco-activités, et aussi à positionner les niveaux de force et de performance stratégique des éco-entreprises régionales. (caractérisation en segments et sous segments de chaque filière, niveaux de maturité de ces filières et de ces segments, facteurs d'intensité concurrentielle, repérage des facteurs clés de succès et facteurs clés de réussite pour les entreprises en région). Ces études ont été versées dans la démarche expérimentale du plan de mobilisation des filières et des territoires pour les métiers de l'économie verte, et complètent utilement l'analyse des gisements d'emplois en région Nord Pas-de-Calais.

En 2013, les avancées, réalisées grâce à l'investissement consenti dans le cadre de l'expérimentation, doivent être poursuivies : consolidation de l'observatoire métiers verts porté par l'OREF, mise en œuvre effective et animation du centre ressources (dont la halle éco-matériaux) par le Cd2e.

❖ Centre Régional de Ressources Pédagogiques et de développement de la qualité de la formation (C2RP)

Etude « **Identification de l'offre de formation Biodiversité et besoins d'évolution pour répondre aux enjeux de la trame verte et bleue régionale en Nord Pas de Calais** » – Antoine Clapier pour Adéo Conseil – 6 avril 2011

http://www.c2rp.fr/upload/publication/Rapport_final_6avr2011%20%282%29.pdf

❖ OREF

- 2009 : prospective de l'éco-construction + accompagnement des organismes de formation
- 2008-2009 : participation à l'expérimentation ADEME/Alliance Villes Emploi à la Maison de l'Emploi de Lille
- 2010 : participe, avec 5 maisons de l'emploi, à l'expérimentation ADEME – Alliance Villes Emploi
- 2010 : prépare l'expérimentation Etat – région dans le cadre du plan Métiers, avec pour priorités : bâtiment, ENR, recyclage, transports

- 2010 : mise en place d'un système d'Information OREF comprenant un site web, un outil de création de tableau de bord et un espace collaboratif ; ces trois outils pouvant être exploités dans le cadre du volet « observation » des métiers de l'économie verte

Dans le cadre de l'expérimentation État-région, une étude complémentaire a été menée avec l'OREF et l'INSEE. Elle porte sur la caractérisation des effectifs des métiers verts et verdissants, tant d'un point de vue démographique (âge des actifs) que des compétences (niveau de formation), en distinguant quand cela est possible au niveau des PCS détaillées. L'Insee propose de plus, d'établir une cartographie du tissu productif régional sous le prisme de l'éco-activité : localisation des établissements dans chaque secteur retenu, analyse du poids en termes d'emploi et de la dynamique au cours des dernières années.

❖ TEE

- Mission générale de veille, d'information et d'animation : dossier PRIM (partenariat interne avec la mission PRIM)
- Informer sur les métiers et plus spécifiquement ceux du bâtiment (4 fiches métiers réalisées en 2010, 4 fiches supplémentaires le seront en 2011) : journée d'information et sensibilisation sur l'évolution des métiers du bâtiment en juin 2010
- Mission d'observation et d'aide technique : développement d'un outil FOAD sur l'éco-construction et l'éco-rénovation (partenariat interne avec la mission FOAD) ; actualisation de l'offre de formation à l'éco-construction et mise en ligne sur SOFIA ; prospective autour de la thématique biodiversité/ trame verte et bleue régionale
- État des lieux prospectifs de l'offre de formation initiale, continue et par apprentissage, identification des évolutions des métiers concernés, analyse des besoins d'évolutions de l'offre de formation, recensement des projets originaux de formations
- Mission de suivi et d'évaluation : participation à la dynamique nationale des TEE + salons et journées techniques

PAYS DE LA LOIRE

❖ OREF

- Participation aux expérimentations ADEME/Alliance Villes Emploi avec les 2 maisons de l'emploi concernées : Nantes (construction) et Sarthe Sud (bâtiment et énergies renouvelables)
- Réalisation d'une [sélection bibliographique](#) sur le thème du développement durable : repérage des travaux d'études locaux
- Identification avec la cellule économique régionale du bâtiment et l'Ademe des formacodes du champ du développement durable.
- Organisation d'un atelier « Développement durable et bâtiment : impact sur les métiers et la formation » dans le cadre d'une [journée des études](#) du Carif-Oref le 01/02/11

❖ Expérimentation Maisons de l'emploi et développement durable (Participation de l'ADEME, d'Alliance Ville Emplois avec le soutien du ministère en charge du développement durable)

- MDE Sarthe Sud (2010) : filière du bâtiment
- MDE de la Métropole Nantaise (2010) : filière du bâtiment
- MDE d'Angers (2012)
- MDE de Saumur Loire Vallées d'Anjou (2012)
- MDE de la Mayenne (2012)
- MDE de la zone d'emploi de La Roche sur Yon et du Centre Vendée (2012)

❖ CONSEIL REGIONAL

CPRDFP signé le 18 mai 2012

http://www.cariforef-pdl.org/telechargement/ficTelecharge_1/Documentation/SPO1/01-DOC-REGIONAUX/lecontrat_bd.pdf

En 2012, la Région a édité un **Guide des compétences vertes** qui recense 50 formations professionnelles directement liées à l'économie verte ou mettant en œuvre des compétences liées au développement durable. Parmi elles, figurent 12 nouvelles formations de l'économie verte. L'accent a été mis sur les secteurs comme l'industrie, le bâtiment et l'agriculture qui représentent un tiers de l'emploi salarié en région, ainsi que le commerce et les services. Ce guide a pour ambition de donner à voir la diversité des métiers mettant en œuvre les compétences vertes et aller au-delà des idées reçues concernant certains métiers. Il sera consultable dans les agences de Pôle Emploi, les Missions locales, les CIJ et les organismes de formation mettant en œuvre les programmes de formation financés par la Région. Il est le premier d'une série qui comprendra deux autres éditions consacrées aux formations du lien social et de l'économie numérique.

http://www.paysdelaloire.fr/no_cache/region-actu/actu-detaillee/n/un-guide-pour-se-former-aux-metiers-verts/

PICARDIE

❖ DREAL

Une étude prospective sur la géothermie en Picardie a été lancée en 2011. Cette étude comportait deux volets :

- l'étude des ressources géothermales en région Picardie ;
- l'état des lieux et perspectives de développement de la filière géothermie en Picardie.

Une cartographie a été publiée en 2013 (<http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/carte-du-potentiel-a1619.html>)

❖ OREF

Les Eco technologies en Picardie, quels nouveaux leviers de développement ? – Centre d'analyse régional des mutations de l'économie et de l'emploi, septembre 2010

http://www.carmee.fr/medias/01/pub_39/rapport_ecotechnologie.pdf

La chimie verte, les enjeux et le positionnement de la Picardie - Centre d'analyse régional des mutations de l'économie et de l'emploi, octobre 2009

http://www.carmee.fr/medias/01/pub_27/rapport_chimie_verte.pdf

Les enjeux de l'éco-bâtiment en Picardie - – Centre d'analyse régional des mutations de l'économie et de l'emploi, octobre 2009

http://www.carmee.fr/medias/01/pub_24/rapport_econoconstruction.pdf

❖ **Expérimentation Maisons de l'emploi et développement durable
(Participation de l'ADEME, d'Alliance Ville Emplois avec le soutien du ministère en charge du développement durable)**

MDE du Pays du Vermandois (2010) : filière du bâtiment

❖ CONSEIL RÉGIONAL

CPRDFP signé le 2 décembre 2011

Les aspects relatifs à l'adaptation des compétences aux besoins de l'économie verte ont été intégrés notamment dans la synthèse du diagnostic régional (cf. pages 14-15) et dans les

orientations stratégiques et actions concertées (cf. page 17).

<http://formation.picardie.fr/fr/ressources/cprdf.html>

POITOU-CHARENTES

❖ DREAL

Un programme d'études, piloté par la DREAL, en étroite association avec la DIRECCTE, a été élaboré lors du premier trimestre 2012, en concertation avec un certain nombre de partenaires, par la suite associés au comité de suivi du programme d'études: SGAR, Conseil Régional, CESER, INSEE, DRAAF, chambres consulaires, ADEME, Caisse des dépôts et consignations, AREC, ARFTLV, DDT(M)... Une étude sur les filières vertes vise à identifier les potentialités et les enjeux territoriaux, les conditions et les perspectives de développement, et aider à la décision de l'Etat pour le soutien au développement de filières vertes en région Poitou-Charentes.

Par ailleurs, un colloque régional sur les matériaux biosourcés à l'automne 2012 a été organisé. Cette action régionale s'intègre dans la démarche nationale de développement des filières vertes d'avenir et plus particulièrement du soutien apporté aux acteurs de la filière « biomasse valorisation matériaux ». Enfin, un partenariat avec le département sciences économiques de l'université de Poitiers est en cours afin de compléter l'analyse déjà réalisée en 2012 par une approche territoriale permettant d'étudier plus finement les stratégies environnementales des acteurs, et notamment des entreprises. L'objectif est d'ensuite faciliter l'appropriation des enjeux identifiés par les acteurs en charge des politiques de développement et de partager les leviers d'action à l'échelle régionale ou territoriale.

Les emplois verdissants sont segmentés par activités économiques ce qui permet de produire une photographie des activités vertes en région et de leur évolution depuis 1999. Cette première étude permet en outre d'avoir une première « photographie » du poids de l'économie verte dans l'économie régionale, avec une double approche (emplois et activités), d'échanger avec les partenaires sur les « concepts » (métiers verts, verdissants, éco-activités, activités périphériques), et de dégager des spécificités régionales qui pourront faire l'objet d'une attention particulière dans l'élaboration du plan d'actions, tant en terme de filières vertes que de verdissement de l'économie (potentiels, faiblesses).

Enfin, la DREAL se félicite du partenariat fructueux établi avec l'INSEE sur le programme d'études économie verte en 2012. Une étude a permis d'établir un état des métiers verts (9) et verdissants (73) en région à partir des données de 2008 : âge, sexe, qualification, public/privé. Des comparaisons en inter-régional et au niveau national, un affichage infra-régional par zone d'emploi et une approche évolutive (1999-2008) sont réalisées. Est également envisagée une étude de régionalisation des résultats de l'enquête « les entreprises et le développement durable » menée par l'INSEE au niveau national. Pour rappel, l'objectif de cette enquête est de comprendre et d'observer la mise en place et l'application de la RSE au sein des entreprises, mais aussi au sein des groupes et des réseaux, pour détecter d'éventuelles différences entre ces entités. Cette enquête permettra également de mesurer et d'expliquer les différents degrés d'implication des entreprises dans une démarche de développement.

❖ CONSEIL RÉGIONAL

CPRDFP - signé le 14 février 2012

<http://www.region-limousin.fr/CPRDFP-Limousin>

❖ OREF

- L'impact du développement durable sur l'emploi et l'évolution des métiers, dossier en ligne :

http://www.arftlv.org/pages/264/impact_developpement_durable_sur_emploi_evolution_des_metiers.aspx

- Action de promotion des formations financées par la Région dans le cadre de son PRF

<ftp://ares.carif.org/ARES/PRF/VERT.pdf>

- Diffusion via un espace numérique des principales informations relatives aux formations à l'environnement et au développement durable

http://www.metiers-croissance-verte.poitou-charentes.org/3/Nos_liens_croissance_verte.aspx

Avec l'ONISEP

Catalogue des formations « Croissance verte », mai 2011

http://www.arftlv.org/TELECHARGEMENT/2304/Formations_Croissance_verte.pdf.aspx

❖ **TEE Poitou-Charentes**

L'Ifrée, porteur du TEE Poitou-Charentes aux côtés de l'Ademe et de la Région Poitou-Charentes :

- mène une veille en matière de métiers, emplois et formations sur les secteurs émergents notamment la production énergétique à partir de ressources renouvelables, ,
- identifie les atouts de la région Poitou-Charentes pour répondre à ces évolutions favorables

L'analyse peut fournir des indicateurs aux élus quant à l'évolution de la carte de formation régionale. Les diverses informations contenues dans ces fiches permettent aux acteurs régionaux d'appréhender ces filières en émergence et de s'organiser à des développements possibles. Enfin, ces fiches peuvent servir de guide dans les parcours d'orientation des personnes.

L'Ifrée assure également une mission d'accompagnement des territoires dans le diagnostic et l'étude de projets de développement. Ces diagnostics sont habituellement menés à l'échelle d'un pays.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

❖ **DREAL**

Favoriser une économie verte et équitable

En 2012, une étude de déclinaison territoriale de l'étude nationale sur les 18 filières stratégiques de l'économie verte a permis l'élaboration d'une cartographie régionale, puis au choix de filières stratégiques spécifiques à la région PACA. La dernière phase a consisté à élaborer une stratégie de plans d'actions sur 2 filières : « gestion énergétique intelligente des bâtiments et des réseaux » et sur Etang de Berre/Golfe de Fos « Captage et valorisation du CO² / Logistique / Chimie verte ». Ces 2 filières présentent chacune une particularité :

- la première celle d'être dans une logique opérationnelle de court terme et présentant une visibilité nationale,
- la seconde d'être dans une approche territorialisée coordonnée avec les collectivités, services et acteurs économiques concernés (le moment est propice puisque le préfet de région vient de lancer un « atelier territorial sur l'Etang de Berre », en relation avec l'espace métropolitain autour de Marseille, accueilli favorablement par les élus, qui installe des groupes de travail sur la mutation économique et la prospective ; ces groupes pourront être l'espace pour conduire cette nouvelle étude sur l'économie verte régionale). Cette seconde approche pourra également comprendre un volet formation et un volet métier.

❖ **OREF**

Dans le cadre des actions de professionnalisation, des actions sont entreprises en direction des acteurs de l'orientation pour les sensibiliser aux enjeux de l'économie verte . Y ont participé outre le Carif Oref, Pôle emploi, l'institut régional de formation à l'environnement et au développement durable (Irfedd). L'Orm est administrateur de l'Irfedd en qualité de centre de ressources, aux côtés notamment des acteurs publics régionaux, des branches professionnelles et des entreprises. Il participe donc à la définition de l'offre régionale de formations qualifiantes et à la constitution d'une veille documentaire thématique dans les domaines d'intervention de l'institut (gestion des ressources, prévention des risques, pollution, éco-

construction...).

Enfin, l'Orm participe à divers comités de pilotage, notamment celui mis en place par la DREAL dans le cadre de l'étude confiée à la Sofred sur la déclinaison régionale des 18 filières stratégiques vertes (Plan ambition Ecotech) ou encore celui mis en place par le conseil régional dans le cadre de l'étude de faisabilité du développement d'une économie de la fonctionnalité et du développement durable.

- 2006 : Diverses publications sur les métiers de l'environnement (voir notamment la note Memo : <http://www.orm-paca.org/IMG/pdf/memo30.pdf>)

- 2008 / 2009 : Animation du groupe de travail « environnement et qualifications », à la demande du Conseil régional PACA, composé d'acteurs et experts de l'environnement. Etude préfigurative à l'installation de l'Institut régional de formation à l'environnement et au développement durable (Irfedd)

- 2008 : **Délimitation et caractérisation du secteur environnement**, document de travail non diffusé réalisé en partenariat avec l'Agence régionale de l'environnement de PACA (ARPE),

- 2009 : **Quelle place pour un institut régional de formations à l'environnement ?** Note réalisée en partenariat avec l'Agence régionale de l'environnement de PACA (ARPE), le Carif-Espace compétences, le Pôle régional d'innovation et de développement économique et solidaire (PRIDES) Ecoentreprises et développement durable.

<http://www.orm-paca.org/telechargement/Note%20institut%20environnement.pdf>

- 2010 - 2011 : « **Zoom sur les métiers de l'environnement** » : demi-journées de sensibilisation à l'économie verte des professionnels de l'information orientation et accompagnement à l'emploi, animées au sein des départements à l'initiative de l'Institut Régional de l'environnement et du développement durable (Irfedd) et associant pour la conception et la l'animation l'ORM, l'ARPE Pole Emploi et le Carif Espace compétences.

Dans le cadre du CPRDFP, notes sur l'économie verte et le développement durable au sein de 2 cahiers thématiques : « Parcours et continuité professionnels, emploi et développement économique des territoires : la formation investissement social et économique » et « Accueil information et orientation, accompagnement et prescription : accompagner les personnes vers la qualification professionnelle pour l'emploi durable ».

- 2012 : étude "**Anticiper les opportunités d'emploi pour les femmes au sein de l'économie verte**". Financée sur fonds européens (FSE) portée par l'Agence régionale de l'environnement de PACA (ARPE), en partenariat avec l'Institut régional de formations à l'environnement et au développement durable (Irfedd).

<http://www.arpe-paca.org/environnement-paca.asp?ThNum=Th00000533>

Chantier du Contrat régional pour l'emploi et une économie responsable « CREER » lancé par le conseil régional qui a notamment pour objectif le développement de l'emploi pour répondre à la situation dégradée, à partir d'une réflexion sur la prise en compte de l'économie verte dans les politiques régionales et les nouveaux métiers. A ce titre, le secteur du recyclage offre des perspectives.

❖ **Expérimentation Maisons de l'emploi et développement durable (Participation de l'ADEME, d'Alliance Ville Emplois avec le soutien du ministère en charge du développement durable)**

Maison de l'emploi Ouest Provence (2010) : filière du bâtiment

❖ **CPRDFP - signé le 27 janvier 2012**

Les aspects relatifs à la prise en compte des enjeux de développement durable dans la formation professionnelle ont été pris en compte (cf. pages 17-18 et page 35).

<http://www.cprdf-paca.fr>

❖ **TEE PACA**

Porté par l'Agence Régionale Pour l'Environnement PACA,

TEE PACA conduit un travail d'information, de sensibilisation sur les métiers, les filières, les emplois et les formations de l'environnement en PACA en lien avec d'autres régions et le niveau national, dans le domaine de l'environnement et de l'économie verte. Depuis plus de 10 ans, elle représente la ressource en région sur ce champ et dans ce cadre elle participe à l'animation depuis 2000 du réseau national « Territoires Environnement Emplois ». Elle organise et relaye les informations afin de participer activement à la connaissance et la reconnaissance des activités environnementales :

- Réaliser à une veille permanente sur les métiers, les emplois des filières identifiées,

- Informer, outiller les professionnels et le grand public,
- Participer à la reconnaissance du secteur et de ses acteurs,
- Capitaliser et valoriser les travaux régionaux et participer aux travaux nationaux
- Permettre aux partenaires de prendre des décisions répondant plus efficacement aux besoins territoriaux grâce à une connaissance plus fine du secteur

Actions phares :

- 2012 : Projet piloté par l'ARPE (TEE PACA), en partenariat avec l'ORM et l'IRFEDD, afin de mieux connaître l'état de l'emploi dans l'économie verte et verdissante en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : "**Anticiper les opportunités d'emploi pour les femmes au sein de l'économie verte et verdissante – 1er volet**", dans le cadre d'un cofinancement Fonds Social Européen (FSE), Délégation Régionale aux Droits de la Femme et à l'Égalité (DRDFE) et par la DIRECCTE (CPER).
- 2010, 2011, 2012 : **Semaine régionale des métiers du développement durable coorganisée** par la Cité des Métiers de Marseille et Provence-Alpes-Côte d'Azur, Pôle emploi Paca, IRFEDD et l'Agence Régionale Pour l'Environnement (TEE PACA). Pour faire découvrir des métiers et des formations, visiter des entreprises, rencontrer des professionnels (forums recrutement), trouver les clefs pour créer son entreprise, ou tout simplement échanger des idées sur les filières de l'économie verte (1e édition 2010, 3e édition en avril 2012).
- Depuis 2007 : **Sessions mensuelles d'information sur les métiers de l'environnement**, en partenariat avec la Cité des Métiers de Marseille, proposées et animées l'Agence Régionale Pour l'Environnement (TEE PACA), dans un objectif d'informer et de renseigner sur les métiers et les formations de l'environnement et de l'économie verte, et apporter des informations pratiques, à destination des professionnels, des responsables de formation, des centres relais d'information, des collectivités, du grand public.

LA REUNION

❖ DEAL

La DEAL a lancé une étude sur les conditions de développement de la filière bâtiments durables (2012). Ont également été organisés des ateliers avec les professionnels par filières : déchets par exemple, en partenariat avec l'agence de développement de la Réunion. Enfin elle s'est chargée du suivi de la mise en œuvre de la convention État-Région sur les métiers et emplois de l'économie verte.

En ce qui concerne les cellules économiques régionales de la construction (CERC), deux nouveaux objectifs ont été fixés :

- développer la capacité des CERC à fournir des données régionales cohérentes et à se mobiliser sur des projets nationaux, à l'exemple de ce qui a été fait avec l'étude AVE-ADEME sur l'emploi dans le bâtiment durable produite en 2010-2011 ;
- prendre en compte les préoccupations des décideurs publics et privés sur la dimension développement durable : tableau de bord du plan bâtiment Grenelle en région, tableau de bord des engagements volontaires FNTP en région, observatoires départementaux des déchets de construction, entre autres.

En 2013, la CERBTP est de répondre aux demandes et aux besoins des professionnels concernant la gestion des déchets du BTP.

❖ CONSEIL RÉGIONAL

CPRDFP signé en décembre 2011

Les aspects relatifs à la croissance verte (énergie, environnement et développement durable) ont été sélectionnés parmi les 10 secteurs prioritaires retenus dans le contrat de plan (cf. page 71 et pages 217-222).

<http://www.centre-info.fr/pdf/bddr/com%20reunion.pdf>

Convention Ministère développement durable – Région La Réunion en date du 20 mai 2011

Actions à mettre en œuvre entre 2011 et 2014

- Action commune n°1 : Coordination des travaux de l'observatoire régional et de l'observatoire national des métiers de l'économie verte
- Action commune n°2 : Diagnostics régionaux de l'emploi et des métiers de l'économie verte
- Action spécifique n°1 : Dans le cadre du montage de formations nouvelles liées au verdissement de certains métiers, participation du Ministère développement durable à la sensibilisation des acteurs de l'orientation, du recrutement et de la formation
- Action spécifique n°2 : Forum des métiers liés à l'économie verte : sensibilisation des jeunes demandeurs d'emploi, des employeurs et des professionnels de l'emploi et de la formation sur le verdissement des métiers et les opportunités liées aux emplois verts
- Action spécifique n°3 : Opportunité de développement d'une production d'emballages alimentaires biodégradables à partir des déchets végétaux – Financement par le Ministère développement durable de la partie du projet consistant en une étude de faisabilité intégrant les questions de développement et d'accompagnement de nouveaux emplois liés à la production d'emballages alimentaires biodégradables à partir des déchets végétaux

❖ OREF

Études à télécharger (http://www.cariforef-reunion.net/index.php?option=com_phocadownload&view=category&id=1:rapports-dtails-cahiers-de-l-oref&Itemid=70) :

- 2008: **Le secteur de l'environnement à la Réunion**
- 2009 : **La maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables**

- 2013 : Les cahiers de l'OREF n°26 « **Étude des métiers, emplois et formations de l'économie verte à la Réunion** »
http://www.cariforef-reunion.net/v2/attachments/article/293/Rapport_Eco_verte_2013.pdf

❖ TEE La Réunion

L'Agence Régionale de l'Energie de la Réunion a lancé en 2012 le portage d'un TEE La Réunion, avec lequel elle travaillera notamment sur la formation et les métiers de l'énergie.

RHÔNE-ALPES

❖ DREAL

L'étude nationale sur les 18 filières industrielles stratégiques de l'économie verte a été présentée à divers partenaires, notamment du monde de l'éducation et de l'enseignement supérieur. La Dreal a apporté une contribution aux travaux de la DIACT sur les éco-industries et l'usage des nouveaux produits. Les principaux axes d'intervention de la DREAL sont :

- les études sur les éco-produits (hydrogène et pile à combustible, biomasse, bâtiment à faible impact énergétique, bois-construction...),
- l'appui aux éco-industries en particulier sur l'ingénierie de projets et les démonstrateurs.

Une étude a été réalisée sur les modalités de promotion de la **filière du bâtiment à faible impact environnemental** et la levée des freins à son expansion (<http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/filiere-batiment-a-faible-impact-a3158.html>) :

- l'animation de réseaux professionnels pour les inciter à s'engager sur l'économie verte et les éco-technologies : solaire thermique, géothermie, bâtiment BBC...
- dans le cadre de l'État exemplaire, l'utilisation dans les bâtiments de l'État de produits et technologies vertes (produits de construction et matériaux bio-sourcés...)

- l'écoute des entreprises pour les aider à résoudre des difficultés (ex. obtention des agréments « produits » dont les délais de délivrance retardent l'utilisation de matériaux innovants). D'autres sujets d'étude sont envisagés (la logistique verte, le développement des infrastructures de charge pour les véhicules électriques, les micro éoliennes, les smart-grids...).

En Rhône-Alpes, il existe plusieurs pôles de compétitivité et clusters dont Logistique, Automotive (automobile), Eco-énergies (énergies renouvelables et maîtrise de l'énergie), Organics Cluster (produits biologiques)..A été engagée une coordination avec la DIRECCTE autour de l'animation de filières et des pôles de compétitivité de la région dont TENERDIS, AXELERA, LUTB et les clusters qui n'ont pas le titre de pôle dont INDURA pour les travaux publics.

La coordination avec le SGAR a conduit à la réalisation de plusieurs actions en faveur du développement de la filière photovoltaïque, ainsi qu'à la signature de chartes CO₂ avec les entreprises de transports et à la mise en place d'un réseau sur les performances thermiques des bâtiments.

❖ **Expérimentation Maisons de l'emploi et développement durable (Participation de l'ADEME, d'Alliance Ville Emplois avec le soutien du ministère en charge du développement durable)**

- Maisons de l'emploi du Pays Voironnais et Sud Grésivaudan (2010) : filière du bâtiment
- Maison de l'emploi et de la formation de Lyon (2010) : filière du transport
- Maison de l'emploi Ardèche Méridionale (2010) : filière du tourisme

❖ **TEE**

L'antenne régional du réseau TEE en Rhône-Alpes a été fermé au 30 juin 2011.

❖ **CONSEIL RÉGIONAL CPRDFP - signé le 18 juillet 2011**

Les aspects relatifs à l'impact du développement durable sur les besoins de compétences sont intégrés dans le contrat de plan (notamment cf. page 8, 11, 15-16).

http://www.centre-info.fr/pdf/bddr/cprdfp_rhone-alpes_signe.pdf

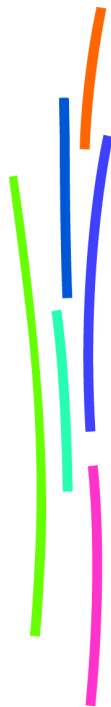
❖ **OREF**

Un recensement des formations dans le domaine du photovoltaïque a été élaboré (2010). L'état des lieux a été dressé à partir de la base CertifRA développée par le Prao en lien avec l'Onisep et l'offre de formation disponible mise en ligne sur le site du Prao (<http://www.prao.org>). Puis l'analyse a été élargie à l'offre de formation liée aux métiers de l'économie verte.

Le PRAO a été en particulier sollicité sur le bâtiment durable (construction et rénovation), en partenariat avec la Cellule Économique de la construction Rhône-Alpes (Cera) voir les cahiers des métiers du bâtiment durable.

Il a également été présent lors du Forum du « Mondial des Métiers » pour présenter les métiers du développement durable. Par ailleurs, il est associé aux contrats d'étude prospective (Cep) menés en région, comme celui récemment mené pour la filière chimie-environnement par le cabinet Ernst & Young. Il réalise aussi des sessions de professionnalisation pour les acteurs des réseaux de l'information, de l'orientation, de la formation et de l'emploi (Cio Onisep,...), les ressourceries. Il fait des présentations « métiers » en s'appuyant sur des témoignages d'entreprises.

Dans le cadre de son programme régional de soutien au développement des emplois de l'économie verte, le Conseil régional a prévu un volet « observation » relatif aux métiers, compétences et filières vertes. Il a passé commande au Prao pour mettre en place cette fonction d'observation de l'offre de formation et de l'intégration de la problématique « Métiers verts » dans les groupes du Cprdfp.



**Ministère de l'Écologie, du Développement durable
et de l'Énergie**
Commissariat général au Développement durable
3 place de Fontenoy - 75007 Paris
Tél. : 33 (0)1 40 81 34 98